



ADDITIONS — Rusty Staub, un agent libre qui vient de signer une entente avec les Mets de New York, pose en compagnie de Bob Gibson (à

gauche). Ce dernier a récemment été instructeur des lanceurs pour les Mets.

(Laserphoto AP)

\$1 millions pour trois ans

Staub de retour dans l'uniforme des Mets

NEW YORK (AP) — Les Mets de New York ont annoncé que l'ancien voltigeur des Expos de Montréal, Rusty Staub, devenu joueur autonome à la fin de la dernière saison, avait signé un contrat de trois ans pour \$1 million.

Ce sera la seconde fois en huit ans que Staub revêtra l'uniforme des Mets.

La première fois, en avril 1972, les Mets l'avaient obtenu des Expos de Montréal en retour du voltigeur Ken Singleton, de l'arrêt-court Tim Foli et du premier-but Mike Jorgensen.

Après quatre saisons, les Mets l'avaient échangé aux Tigers de Detroit avec le lanceur Bill Laxton pour le lanceur Mickey Lolich et le voltigeur Billy Baldwin.

La saison dernière, en 109

parties avec les Rangers du Texas, comme frappeur délégué, Staub avait obtenu une moyenne de .300 et produit 55 points.

Lors de son premier séjour avec les Mets, de 1972 à 1975, Staub avait établi un record d'équipe en 1973 avec 105 points produits, aidant le club à remporter le titre de sa division.

Il était également revenu avec les Expos avant de passer aux Rangers du Texas en 1980.

En 18 ans dans le baseball majeur, Staub a une moyenne de .280 avec 2.547 coups sûrs, dont 279 circuits, et 1.364 points produits.

Declarations

"Je regrette d'avoir été absent aussi longtemps a dit Staub hier, mais cela n'a pas été ma

décision en premier lieu. Je suis heureux d'être de retour à New York, surtout avec les Mets."

Le gérant des Mets, Joe Torre, a l'intention d'utiliser Staub au premier cousin.

"Nous sommes très heureux de l'aligner. Il s'agit d'un premier pas dans la bonne voie. Il nous améliore à l'offensive, car il a déjà prouvé qu'il pouvait frapper dans la Ligue nationale."

"Je ne me suis pas fixé de but pour une saison, a révélé Staub. Je veux atteindre les 3.000 coups sûrs en carrière. J'apprécie l'agressivité du directeur-gérant Frank Cassen, des Mets, de même que la confiance que lui et Joe Torre ont mise en moi."

Dion: statu quo

QUEBEC (ML) — Statu quo dans le cas de Michel Dion. Hier le gardien de but a eu un entretien avec le directeur-gérant de l'équipe Maurice Filion mais rien de bien spécial n'est ressorti de ce dialogue.

Filion s'est contenté de dire que pour le moment Dion était toujours suspendu sans solde pour avoir quitté l'équipe. Il a ajouté que le cas de Dion serait à nouveau étudié au début janvier.

Le directeur-gérant a été peu bavard sur la discussion qu'il a eue avec Dion.

Faut dire que Maurice Filion se trouve aux prises avec un problème particulièrement délicat puisque Michel Bergeron répète qu'il ne veut plus que Dion revienne sur son équipe alors que Dion reste tout de même lié aux Nordiques par contrat.

Une histoire qui n'a pas fini de faire jaser.

Les Nordiques eux accueillent ce soir les Blues de St-Louis détenteurs du quatrième rang de la Ligue Nationale. Au cours de la seule rencontre entre ces deux équipes cette saison les Blues, grâce à une incroyable performance du gardien Mike Liut, l'avaient emporté 4 à 2 à St-Louis.

"Je pense qu'avec notre victoire de 5 à 3 à Boston ce fut notre meilleur match de la saison. Ce soir là nous avions nettement dominé mais nous faisons face au meilleur gardien de but de la Ligue Nationale en Mike Liut. Il nous avait littéralement volé du début à la fin", racontait Bergeron.

Les Nordiques n'auront pas la tâche facile ce soir parce que les Blues n'aspirent à rien de moins que le championnat de la ligue.

"Nous n'accusons qu'un retard de cinq points seulement sur les meneurs de dire l'entraîneur Red Berenson

"et notre équipe est pleine de ressources et de potentiel avec tous ces jeunes tels que Bernie Federko, Wayne Babych, Brian Butter, Perry Turnbull. Peut dire que jusqu'ici notre gardien Mike Liut a peut-être été notre joueur le plus utile à l'équipe. Il nous a remporté plusieurs matches presque à lui seul, dont celui contre Québec le 2 décembre dernier".

Les Nordiques devront jouer durant soixante minutes ce soir et surtout ne pas répéter leur performance inconsistante de dimanche contre Edmonton sinon ils pourraient bien se faire jouer un vilain tour tôt, dans la rencontre.

Normand Rochefort ne sera probablement pas en uniforme pour cette rencontre puisqu'il ressent toujours des douleurs au cou. Dale Hoganson tentera un retour au jeu. Toutefois son cas reste incertain. Quant à Marc Tardif, l'entraîneur Michel Bergeron a fait savoir qu'il l'utilisera probablement plus souvent.

cahier B

Le QUOTIDIEN

sport

Mercredi 17 décembre 1980



Le Canadien dans l'Ouest

Un périple peu attirant

par Jean-Paul Chartrand

MONTREAL (PC) — Lorsqu'on ne sait pas quoi donner en cadeau dans le temps des Fêtes, pourquoi ne pas offrir un beau voyage dans l'Ouest canadien? Les tarifs y sont abordables et le paysage féérique.

Aujourd'hui, ce cadeau est offert aux joueurs du Canadien mais c'est à contre-cœur qu'ils l'acceptent. Tout d'abord, il faut disputer trois matches en l'espace de quatre jours. Puis, il y a toujours ces blessés qui manquent à l'appel.

Le tout va commencer ce soir par une visite aux Canucks de Vancouver, puis, jeudi, le Tricolore sera à Calgary pour y affronter les Flames, et enfin, ce sera ce match de samedi soir contre les Oilers, à Edmonton. Ça fait du chemin.

L'an dernier, à pareille date, ou à peu près, Claude Ruel prenait la succession de Bernard Geoffrion. Il devait trouver le temps long au cours de ce premier périple dans l'Ouest. Pourtant, il persiste à dire, un an plus tard: "C'est ce voyage dans l'Ouest qui nous a transformés l'an dernier. Nous avions perdu à Edmonton, mais dès lors j'avais constaté que les joueurs étaient prêts à relever le défi. Cette année, il n'y a rien de changé. Notre ligne de conduite demeure la même. Et s'il y a encore des gens qui prétendent que je ne suis pas un bon instructeur, je leur réponds que j'ai maintenant officié derrière le banc dans 80 parties et que mon club a accumulé 110 points durant cette période. Personnellement, je suis bien satisfait."

Force est d'admettre que le Canadien a connu toutes sortes de déboires depuis le début de la présente campagne. D'ailleurs, il occupe le huitième rang au classement général et accuse un recul de douze points derrière les meneurs, les Flyers de Philadelphie qui en ont 47. Dans la division Norris, c'est la même situation. Les Kings de Los Angeles mènent le bal avec 44 points, dix de plus que la formation montréalaise.

Le Canadien est-il aussi mauvais? Est-il vraiment un club de deuxième place dans sa division et de huitième rang au classement général? Claude Ruel ne prend pas de temps à répondre à cette question.

"J'aurais bien voulu voir les Islanders de New York perdre d'un seul coup Michel Bossy, Bryan Trottier et Denis Potvin? Je me demande où ils seraient aujourd'hui?"

Touché... Le Canadien a connu cette longue liste de blessés qui s'est allongée lundi avec une mise-en-échec de Pierre Mondou aux dépens de Rick Chartraw. Chartraw n'effectuera pas le voyage dans l'Ouest à cause d'une blessure à la cage thoracique, qui permettra peut-être à la

recrue Doug Wickeheiser d'effectuer un retour au jeu.

Les autres absents seront le jeune gardien de but Richard Sévigny, le défenseur Guy Lapointe et le joueur de centre Doug Risebrough, dont la santé est si précaire qu'il fera une courte visite à Toronto, pour y subir des examens plus poussés concernant son épaule blessée depuis le mois de mars 1980.

"C'est dans la tête qu'il devrait se faire examiner," de lancer Mario Tremblay en badinant après l'exercice. Risebrough n'a pas bronché mais il a souligné: "Je veux en avoir le cœur net une fois pour toutes. Après tout, mon absence du jeu a assez duré."

Ce sera Herron

Malheureusement pour lui, le gardien de but Richard Sévigny, celui qui avait conquis le cœur des partisans du Canadien dès sa première présence sur la glace du Forum cette saison, ne fera pas ce voyage dans l'Ouest, devant soigner une entorse à un genou qui le tiendra à l'écart du jeu pour encore au moins deux semaines.

L'autre gardien, Michel Larocque, a recommencé à patiner, mais il est toujours handicapé par cette coupure à la main droite, ce qui l'empêche d'être du voyage lui aussi. Il restera donc à Montréal, à mieux connaître son nouveau fils Mathieu, né la semaine dernière, et à conserver sa forme physique.

La tâche incombe donc à Denis Herron, ce bloqueur de rondelles qui est toujours à la recherche de son premier triomphe de la saison 1980-81.

"Je dois l'admettre, je me sens



MANIFESTATION — Le prolifique Wayne Gretzky (99) n'a eu besoin que de 37 secondes pour ouvrir la marque en faveur des Oilers d'Edmonton,

hier, face aux Red Wings de Detroit. Ces derniers ont tout de même enlevé les honneurs du match, 4-3.

(Laserphoto AP)

un peu nerveux à la veille de ce long voyage, a-t-il admis à l'issue de l'exercice. Tu ce que je me dis, c'est qu'il me faut éviter de donner des mauvais buts comme je l'ai fait depuis le début de la saison. Je suis un peu comme un golfeur professionnel qui soudainement perd sa touche magi-

que. J'étudie mes moindres gestes dans les exercices, si bien que j'ai trouvé que mes jambières étaient trop écartées et ma main gauche au mauvais endroit par moment. Je vais donc tenter de corriger ce défaut dès notre premier match à Vancouver. Je me sens bien. Ma blessure à l'aîne ne

m'incommoder plus du tout et je suis confiant. Un de ces jours, il faut bien que la chance me sourit."

Le Canadien, qui avait trop de gardiens de but il y a une semaine à peine, se retrouve maintenant avec un réserviste des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse pour épauler Herron.

Jeux du Canada

Hausse de la participation fédérale

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Comme l'ont fait un peu plus tôt cette année le gouvernement du Québec et les quatre municipalités de la région qui recevront les Jeux d'hiver du Canada de 1983, le gouvernement fédéral vient de hausser de \$500.000 sa participation financière au budget d'immobilisations pour la présentation de cette manifestation d'envergure nationale au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est le ministre chargé des dossiers de la région, Charles Lapointe, qui a fait part de la décision de son collègue Gerald Regan d'augmenter la participation du fédéral au budget d'immobilisations de la Société des jeux.

Ainsi, la contribution du fédéral est portée à \$2 millions tout comme celles du gouvernement du Québec et des quatre

municipalités impliquées dans la présentation soit Chicoutimi, Jonquière, Ville de La Baie et Alma.

Par conséquent, de \$4,5 millions qu'il était, le budget d'immobilisations des Jeux d'hiver du Canada de 1983 grimpe à \$6 millions.

Pour le président de la Société des jeux, Roland Gauthier cette nouvelle est d'autant plus réjouissante que le ministre responsable de la Condition physique et du Sport amateur avait déjà annoncé son refus d'accroître la participation du fédéral.

De plus, le ministre Charles Lapointe a annoncé que le gouvernement fédéral contribuera aussi à la présentation des Jeux d'hiver du Canada de 1983 par l'entremise du Programme d'emplois communautaires pour une somme d'environ \$112.000.

Puis, il y a le budget d'opérations des jeux qui se chiffre à \$3 millions. De ce montant le fédéral assure \$2,4 millions tandis que le comité organisateur devra s'autofinancer pour les \$600.000 manquant.

Echéancier

La Société des jeux d'hiver du Canada de février 1983 sera en mesure d'ouvrir des soumissions publiques l'été prochain et la construction des installations nécessaires à la présentation des jeux devrait débuter en septembre 1981.

C'est l'assurance qu'a donné le directeur général des Jeux du Canada, Jean-Claude Larocque précisant que le véritable travail de planification est amorcé et il atteindra toute son intensité au cours des six premiers mois de 1981.

Hier, dans le cadre de la conférence de presse annonçant la hausse de la contribu-

tion du fédéral aux immobilisations, M. Larocque a indiqué que des janvier, des cadres seront embauchés pour travailler sur les aspects techniques et sportifs des jeux.

En ce qui concerne la signature des protocoles d'entente entre les diverses parties, Jean-Claude Larocque affirme que le protocole entre la Société des jeux et le gouvernement du Québec sera ratifié officiellement le 22 janvier.

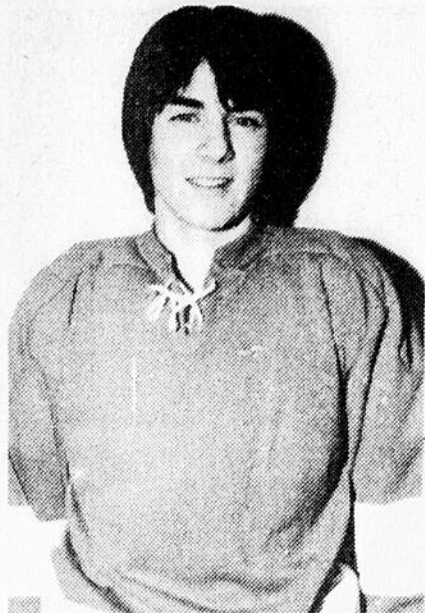
Dans les autres dossiers notamment en ce qui concerne Jonquière et Ville de La Baie, les négociations se poursuivent et le tout sera réglé dans des délais raisonnables.

A Jonquière, il est question de construire un aréna et à Ville de La Baie on voudrait investir davantage dans un centre de ski ce qui implique des investissements supplémentaires donc, des discussions.

le rapido

Joueur de la semaine

Alain Gauthier, un ailier droit des Castors de Dolbeau, a été proclamé le joueur de la dernière semaine dans le circuit midget majeur Lac-Saint-Jean. Au cours des deux dernières rencontres de son équipe, il a inscrit cinq points dont quatre mentions d'assistance, ce qui lui a permis de grimper au 11e rang des meilleurs compteurs. Son désir de



ALAIN GAUTHIER — Joueur de la semaine dans le circuit midget majeur Lac-Saint-Jean. (photo Le Quotidien)

vaincre et son agressivité ont également constitué un atout dans cette sélection.

Performance de la semaine

François Boulanger, des Marquis de Jonquière, constitue le joueur vedette des deux dernières semaines dans le circuit midget Sag-Lac. Le numéro 11 de l'équipe jonquéroise a réussi une performance de quatre buts et deux mentions d'assistance contre les Dynamos de Chicoutimi, secteur Nord, jeudi dernier, et de un but et une autre assistance, le lendemain contre le midget Pop du secteur Sud. Il est présentement installé au 21e rang des compteurs du circuit Lionel Pagé avec 13 buts et 15 mentions d'assistance pour 28 points.

Joueurs offensif et défensif

Christian Larouche, de l'ACL du secteur Sud, a été sélectionné comme joueur offensif de la semaine dans la Ligue bantam régionale. Sans trop faire de bruit, Larouche n'en a pas moins signé une performance de deux buts, au cours du dernier week-end, contre le Royal du secteur Kenogami. Quant à Rémi Tremblay, du Solaris de Chicoutimi, il a été proclamé le joueur défensif par excellence de la semaine dans le même circuit.

Super-party des Fêtes

Les clubs de racquetball de Jonquière et de Chicoutimi sont à mettre la dernière main à la préparation de leur super-party de fin d'année (ou début de la nouvelle) qui aura lieu, il va sans dire le 31 décembre prochain. A Jonquière, il en coûte \$20.00 le couple ou \$11.00 pour un billet individuel, alors qu'au club Chicoutimi, le prix a été fixé à \$25.00 le couple, incluant tout le spécial du 1er de l'An à savoir champagne, repas, etc. Toute la parenté est donc invitée à cette occasion.

Promotion des Fêtes

Et puisqu'il est question de racquetball, disons que le club Chicoutimi a prévu une promotion spéciale pour la période des Fêtes, plus particulièrement entre le 22 décembre et le 1er janvier. D'abord, les membres actuels qui auront l'occasion d'inscrire un nouveau membre, obtiendront du même coup leur carte estivaire gratuitement. Autre point important c'est que durant la même période, les invités qui se rendront pratiquer le racquetball en compagnie d'un membre, n'auront aucune surcharge à payer pour la location de terrains.



MICHEL DESGAGNE — Cours théorique de racquetball à Montréal. (photo Le Quotidien)

Cours théorique à Montréal

Enfin, un dernier mot sur le racquetball, alors que chaque membre du club Chicoutimi se rendra à Montréal, au cours du prochain week-end, afin de participer à un cours théorique touchant toutes les techniques en général de cette discipline. Il s'agit d'une session de 18 heures intensives et les participants chicoutimiens seront Michel Desgagné, Jean-Roch Bergeron, Normand Simard et Noël Gagné.



ALFRED TARDIF — Après la Ligue juvénile, le circuit junior régional mettra son projet des trois arbitres à l'essai. (photo Le Quotidien)

Système des trois arbitres

Les dirigeants de la Ligue de hockey junior Saguenay-Lac-Saint-Jean ont donné le feu vert au responsable des arbitres, Alfred Tardif, de tenter, à titre expérimental, le système d'alternance des trois arbitres en janvier prochain. L'instigateur de l'initiative, Alfred Tardif lui-même, a présenté dernièrement son projet à la ligue et cette dernière a été emballée, dit-on. Reste maintenant à savoir ce que le tout donnera.

Stages d'entraîneurs au secteur Nord

La Fédération québécoise de hockey sur glace, en collaboration avec l'Association de hockey mineur du secteur Nord du Lac-Saint-Jean, donnera des stages d'entraîneurs de niveaux I et II, jeudi et samedi prochain. Pour le niveau I, le tout prendra place à l'école Jean-Gauthier, local 184, à compter de 18h30, demain (jeudi) alors que pour le niveau II, c'est prévu pour samedi prochain le 20 décembre, au même endroit, mais à compter de 8h30. Il s'agit de stages théoriques et pratiques, et les intéressés doivent prendre note que le coût d'inscription sera défrayé par l'Association du hockey mineur du secteur Nord. Une invitation spéciale est lancée aux dames pour l'occasion et on mentionne même avoir reçu quelques inscriptions en ce sens. Pour des informations supplémentaires, on peut rejoindre Léonce Gilbert à 668-2848.

Sykes sous contrat

Les Stampede de Calgary ont annoncé que James Sykes, le meilleur porteur de ballon du football canadien en 1980, avait signé un nou-

veau contrat de deux ans avec le club de la division ouest. Les termes du contrat n'ont pas été dévoilés, mais la direction a précisé qu'il contenait une clause d'option pour une troisième année. La saison dernière, Sykes avait gagné 1,263 verges au sol et 582 dans les airs.

1er choix du Manic

Lors du repêchage annuel de la Ligue nord-américaine de soccer, qui avait lieu à Tampa, le Manic de Montréal, qui avait le troisième choix, a opté pour le gardien de but canadien John VanOosten, qui portait les couleurs de l'équipe de Cleveland State. Edmonton a choisi aussi un joueur canadien en Larry Dill, de Burnaby, Colombie-Britannique, et Calgary en a fait autant avec Dave Woodsford, de White Rocks, Alberta.

Radiodiffusion des parties

Le long débat sur le principe de la radiodiffusion des matches du hockey junior régional fera de nouveau l'objet de discussions en janvier prochain, suite à un projet de règlementation soumis par l'exécutif du circuit régional. A l'intérieur de ce projet, il est noté que l'exécutif de la ligue aura seul le pouvoir de permettre ou d'interdire la radiodiffusion des parties de la saison régulière et des séries éliminatoires, dans tous les centres sportifs de la région où les équipes de la ligue évoluent. L'exécutif négociera également toute entente avec les firmes de radiodiffusion ou de télédiffusion de la région. Qui plus est, toute équipe propriétaire de franchise ou autres devra faciliter l'accès aux lieux et fournir les facilités nécessaires au travail des journalistes, techniciens et autres. Enfin le projet conclut que toute équipe ne se conformant pas à ces directives verra son cas étudié par le comité de discipline de la ligue qui pourra sévir dans de tels cas.

Des dents au règlement

La Ligue junior régionale de hockey vient d'ajouter des "dents" à son règlement de sécurité dans les centres sportifs où évoluent des équipes du circuit Clément Lavoie. C'est ainsi que ce règlement amendé déclare que toute équipe qui omettra de fournir une protection minimale de deux policiers ou l'équivalent se verra infliger les amendes suivantes à savoir: première offense (\$100), deuxième offense (\$200), et troisième offense (\$300) alors qu'à la quatrième offense, la décision appartiendra au comité de discipline de la ligue. Notons de plus que les officiels auront la directive de faire rapport à la ligue si la protection adéquate n'est pas accordée.

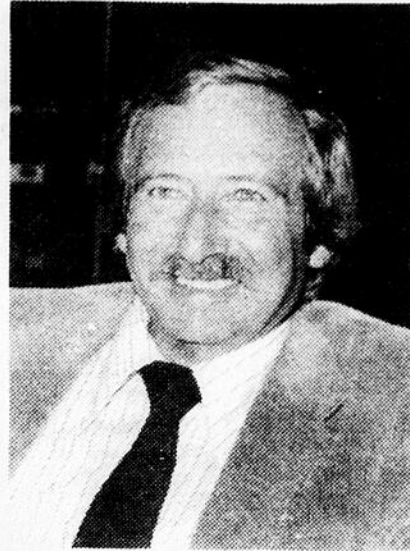
Nico Mir, cheval de l'année

Retour confirmé de Guy Pelletier

JONQUIERE (PF) — En fonction depuis juin dernier, le secrétaire-gérant de la piste Pré Vert, Guy Pelletier, a confirmé son retour pour la prochaine saison. Homme d'expérience dans le monde des courses attelées, Pelletier s'est déclaré satisfait des résultats obtenus la saison dernière, compte tenu que depuis son arrivée à Jon-

Le public avant les chevaux

L'ouverture officielle des deux premières écuries et du paddock de la piste Pré Vert devrait s'effectuer le 25 janvier. Et pour l'occasion, toute la population régionale sera invitée à venir prendre le verre de l'amitié, à l'intérieur mêmes nouvelles bâtisses. "Le public sera admis avant même que les chevaux gagnent leurs nouveaux locaux", devait préciser le président Pierre Lajoie, tout en ajoutant qu'ainsi, les intéressés pourront constater de visu la qualité des réalisations amorcées à Pré Vert. Pierre Lajoie devait également ajouter que présentement, les fondations et les super structures d'un paddock de 32 stalles, et de deux écuries de 40 stalles chacune, étaient en voie de réalisation et que l'échéancier était respecté...



GUY PELLETIER — De retour pour une deuxième année à Pré Vert. (Photo Le Quotidien)

La saison en chiffres

Trois millions, 824.098 dollars ont été enregistrés au pari-mutuel au cours des 76 attractions présentées à Pré Vert au cours de la dernière saison, pour une moyenne respectable de \$50,317 par programme. L'an dernier, le pari-mutuel global avait atteint les \$3,523,580, pour une moyenne de \$53,393 par programme. "La baisse subie cette saison est principalement attribuable à la faible performance réalisée au cours des vingt premières attractions alors qu'il ne s'est parié que \$44,000 en moyenne par programme", devait préciser le secrétaire-gérant Guy Pelletier. L'objectif pour la prochaine campagne est de \$65,000 par programme, alors que la moyenne de spectateurs devrait passer, aux dires de Pelletier, à 1200, de 799 qu'elle était en 1980...

Cheval de l'année

L'ambleur de trois ans, Nico Mir, propriété de Martial Nault et Raynald Marquis, vient d'être proclamé le cheval de l'année à Pré Vert. En 27 départs à l'hippodrome jonquérois, ce coursier a montré une fiche intéressante de 13 victoires, une deuxième position et quatre troisièmes places, pour rapporter à ses propriétaires \$4,190 en bourses. Il a été en outre à l'origine d'un exploit peu commun soit celui d'avoir récolté neuf gains consécutifs et ce entre le 13 août et le 28 septembre. Sa meilleure performance en piste a été de 2.06.2 minutes...

Entraîneur de l'année

Huit candidats ou candidates sont présentement en lice pour le titre d'entraîneur de l'année à Pré Vert. Il s'agit de Rodrigue Boily, Raymond Boulianne, Danielle Cantin, Paquerette Lambert, François Larouche, Denis Marchand, Raymond Mathieu et Clément Rioux. Le choix définitif sera dévoilé en février prochain, lors de la soirée annuelle des hommes à chevaux, et ce suite à un vote effectué au sein de l'Association de ces mêmes hommes à chevaux. La compétence, la gentillesse, le nombre de chevaux entraînés sont autant de critères à considérer dans le choix de l'entraîneur de l'année...

Club de golf intérieur à Alma

par Serge Emond
ALMA — Les mordus du golf, qui ne vivent que

pour voir le dernier flocon de neige succomber aux chauds rayons du so-

leil, ont maintenant la possibilité de pratiquer leur sport favori douze

mois par année, sans pour cela, avoir à s'expatrier sous des cieux plus cléments. Ils peuvent le faire suite à la mise sur pieds d'un nouveau club de golf intérieur à Alma.

Sous la responsabilité de Marc Fortin et Jacques Drolet, deux figures bien connues du monde du golf régional, ce club a officiellement pris vie, hier, en soirée. Au cours de la dernière saison estivale, Fortin occupait le poste d'adjoint au professionnel Luc Brien, du club de golf de la Rive-Sud, près de Montréal. Le second occupera des fonctions similaires au cours de l'été 1981, auprès de André Harvey, professionnel du club de golf de Saint-Jean d'Iberville.

"pi?liifé"Je crois que c'est la première fois qu'un tel club de golf intérieur est créé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, précise Marc Fortin au cours d'une conversation téléphonique. pi?liiféIl y en a peut-être déjà eu un à Arvida. Toutefois, si c'est le cas, je n'en ai jamais entendu parler..."

"Nous avons fondé ce club afin de populariser le golf. Nous aurons un parcours de 18 trous à St-

Gédéon en 1981 et nous aurons alors besoin de beaucoup de membres. Nous voulons donner une image sociale au golf. Prouver que tout le monde peut y jouer, que ce n'est pas un sport réservé à une certaine catégorie de personnes, comme on le croit généralement".

Marc Fortin ajoute qu'il travaille à la réalisation de ce projet en compagnie de Jacques Drolet depuis environ quatre mois. pi?liiféTous les autres assistants-pros dans la région montréalaise peuvent profiter de ce genre de club intérieur. On s'est dit: "Pourquoi pas nous?", on n'est pas plus fous que les autres".

Pour cette première expérience, Fortin et Drolet espèrent voir de 50 à 70 golfeurs fréquenter assiduellement le local des Galeries Lac-Saint-Jean. Des cours de golf seront de plus mis à la disposition des intéressés.

pi?liifé"Ca devrait être pas mal bon, conclut sur une note optimiste Marc Fortin. pi?liiféDéjà, nous avons eu des réactions et les gens semblent intéressés. D'ailleurs, certaine personne sont déjà inscrites".

sport éclair

Nouveau tournoi de golf

MONTREAL (PC) — Le club Capilano, de Vancouver, sera le théâtre en juin d'un nouveau championnat de golf professionnel pour seniors.

Edmond Ricard, président de Imperial Tobacco Ltée, commanditaire de l'épreuve, a annoncé que 52 golfeurs professionnels tenteraient de se partager les \$200,000 à l'enjeu. Le grand vainqueur récoltera \$30,000.

Le tournoi sera connu sous le nom de Tournoi des champions. "Comme l'Omnium canadien ne sera présenté que dans l'est du pays pour les prochaines années, nous avons pensé qu'il ne fallait pas oublier les amateurs des provinces de l'ouest, a dit Ricard. Le Tournoi des champions devrait combler ce vide dès la saison 1981."

En plus des 52 professionnels inscrits, 104 amateurs prendront part à ce tournoi.

Fidler à Hartford

Les North Stars du Minnesota, de la Ligue nationale de hockey, ont cédé l'ailier gauche Mike Fidler aux Whalers de Hartford en retour du défenseur Gordie Roberts.

Le directeur-gérant des North Stars, Lou Nanne, a expliqué que cette acquisition lui permettra de combler le vide créé par les blessures de Gary Sargent et Brad Maxwell.

Roberts, qui a marqué deux buts et récolté 11 passes en 17 matches, devrait rejoindre les North Stars avant le match de ce soir à Toronto.

Piste de course — contrat

Le contrat entre la ville de Québec et la firme Hippobec pour la gestion de la piste de course de la ville sera prolongé jusqu'en décembre 1981.

Le maire Jean Pelletier a expliqué qu'en remettant aux mêmes conditions et aux mêmes personnes la gestion de cette installation, la ville bénéficierait ainsi de plus de temps pour trouver une formule qui lui permettra de remettre le dossier de la piste de course entre les mains de l'entreprise privée.

"C'est un accident que la ville soit propriétaire d'une piste de course. En fait nous sommes pris de la même façon qu'avec le Colisée et 300 emplois sont dans la balance", a précisé M. Pelletier.

20%

DE RABAIS

SUR TOUS NOS CHAPEAUX-COLLETS DE FOURRURE, SPORTS-JACKETS, HABITS, CHANDAILS, PARKAS.

Profitez de notre plan de crédit rotatif Cartier

MERCERIES

Cartier

PLACE DU ROYAUME — 549-5631

VOS CONSEILLERS
Gilbert Dellele, Armand Roussel, Martin Durand

Galerias Charlesbourg Québec Place Laurier Ste-Foy Galerias Chagnon Lévis Galerias Ste-Anne Giffard

TeleCheck CHARGEX

Informez-vous sur notre nouvelle carte de crédit Cartier qui vous rendra de précieux services.

Conducteur de l'année à Pré Vert

Un titre que Corneau n'a pas volé

par Pierre Fellice

JONQUIERE — Le suspense est maintenant terminé à Pré Vert et le vétérinaire Gaby Corneau, après une lutte on ne peut plus serrée et intéressante, a finalement décroché le titre de conducteur de l'année devant Yvon Bélanger. D'ailleurs lorsque l'on parle de chaude lutte, les chiffres sont là pour le prouver alors que Corneau a accumulé 3.236 points, résultat de 90 victoires, 80 deuxièmes et 61 troisièmes, en 382 départs, une mince avance de sept points seulement sur Bélanger qui en 496 sorties, a obtenu 91 premières, 104 deuxièmes et 70 troisièmes. Quant aux gains monétaires, Bélanger, avec 114 départs de plus que Corneau, a accumulé \$49.747 contre \$42.216 pour le champion.

"Cette différence dans le nombre de départs s'explique par le fait que personnellement je conduis d'abord mes chevaux, en plus de les entraîner. Cela se traduit ainsi par une moins grande disponibilité qu'Yvon en piste", devait noter Corneau, pour qui c'est le premier titre du genre sur le tracé jonquérois.

Concierge à la polyvalente Jonquière, monsieur Jockey 1980 devait par contre se déclarer fort satisfait de cette saison qui a pris fin dimanche. "Ce ne fut pas une saison facile, mais je pense que j'ai prouvé

une chose c'est qu'en ne lâchant pas, on obtient toujours du succès".

Depuis dix ans que Gaby Corneau conduit à Pré Vert, il avoue avoir souvent oeuvré dans l'ombre des Roger Violette et plusieurs autres en début de carrière. "J'aurais pu me sauver avec le titre l'an dernier, mais une fracture à une jambe m'a éliminé de la course vers la fin de la saison. L'année précédente, un recomptage devait me reléguer au second plan derrière Yvon Bélanger, puis enfin en 1977, alors que je participais au championnat des conducteurs en province, un accident, dans les épreuves préliminaires, m'a encore une fois empêché d'aller plus loin. La chance m'a enfin souri cette année et j'en suis fort heureux", devait conclure Corneau qui pense déjà à la prochaine saison en parlant avec optimisme de deux jeunes poulains de deux ans qu'il entraîne présentement.

Jocelyn Brassard s'impose

A sa première campagne à titre de conducteur à Pré Vert, Jocelyn Brassard, 19 ans, devait pour sa part hériter du titre de recrue de l'année. Il a totalisé 2.252 points, suite à six gains, huit deuxièmes et cinq troisièmes positions, en 42 départs, pour des gains de \$3.384. Brassard a de-

vancé par 73 points son plus proche adversaire, Maximilien Bradet, qui a récolté six premières, huit deuxièmes et neuf troisièmes, en 46 départs, pour totaliser \$3.030 en bourses.

"Je n'avais aucune idée de la lutte qui se faisait entre Maximilien et moi. C'est ma mère qui m'a réveillé ce matin pour m'annoncer la nouvelle", rappelait le jeune conducteur, alors qu'il assistait à la conférence de presse hier matin à Pré Vert.

Puis il ajoutait: "J'atteins en quelque sorte le but que je m'étais fixé en début de saison. Mais ce n'est qu'une étape pour moi car j'ai bien l'intention maintenant de me classer parmi les meilleurs conducteurs de Pré Vert au cours des prochaines années. Depuis dix ans que je travaille avec mon père (Raymond Brassard), je pense avoir bien appris mon métier. Il me reste maintenant à bien mettre en pratique les conseils que j'ai reçus. D'ailleurs je n'ai pas l'intention de lâcher car si ce devait être le cas, je l'aurais fait depuis longtemps. Ce titre de recrue de l'année ne peut que me motiver maintenant à travailler encore davantage", devait conclure le jeune conducteur, qui a rougi quelque peu en acceptant l'honneur qu'on lui décernait.



NUMERO UN — Gaby Corneau, conducteur de l'année, et Jocelyn Brassard, recrue de l'année, n'auraient pu choisir meilleur compagnon que le cheval de l'année à Pré Vert, NICO MIR. (Photo Yves Villeneuve)

Selon Armel Parisée

Une belle allure à conserver

par Serge Emond

CHICOUTIMI — Les portecouleurs des Saguenéens de Chicoutimi devront disputer trois importantes rencontres avant d'être en mesure de profiter pleinement de la pose de la période des Fêtes. Deux de ces matches seront disputés à l'extérieur des murs du Centre Georges-Vézina, soit à Shawinigan et Montréal, jeudi et vendredi. Les protégés de Michel Morin ont connu leur bonne part de difficultés sur la surface glacée de l'auditorium municipal de Shawinigan, depuis le début de la campagne. Pour connaître plus de succès, le jeune défenseur Armel Parisée estime qu'ils devront redoubler d'ardeur, principalement dans les coins de patinoire.

"Les Cataracts possèdent des joueurs très forts. C'est pour cela qu'ils sortent souvent avec la rondelle des coins de patinoire. Nous devons aller dans les coins nous aussi et leur faire face, leur montrer que nous sommes les premiers", souligne

le choix de septième ronde de la formation chicoutimienne au dernier repêchage.

Confiant de voir les Chicoutimiens connaître les joies de la victoire à Shawinigan et Montréal, Armel Parisée est bien entendu enchanté des récents succès de sa formation.

"L'équipe est formidable. Au cours des derniers temps, nous avons très bien joué, nous avons des allures d'une équipe championne. Il nous reste à conserver cette allure, à nous faire respecter."

Armel Parisée a entamé sa première campagne au sein du circuit junior majeur québécois en étant fréquemment utilisé par le pilote Michel Morin. Toutefois, il a vu moins d'action au cours des matches qui ont suivi l'acquisition du défenseur Paul Lévesque. La mononucléose qui ralentit présentement les élans de André Villeneuve, incite l'entraîneur chicoutimien à profiter avec régularité des services de Parisée depuis trois matches. Ce dernier a principalement bien fait son travail lors des vi-

sites des Saguenéens à Hull et Cornwall, la semaine dernière.

"Ça pourrait être mieux, ajoute-t-il en faisant la grimace. J'ai un poste régulier à gagner au sein de l'équipe. C'est à moi de me trouver une place. Ça ne va pas très bien. Présentement, j'ai toutes sortes d'affaires en tête et cela dérange mon travail sur la glace."

Lorsqu'on lui fait remarquer qu'il semble bien souvent disputer de meilleurs matches sur la route qu'au Centre Vézina, Armel Parisée rétorque: "C'est possible. Ici, la foule joue un gros rôle. Lorsque tu fais presque un mauvais jeu, tu le sais. Les gens reconnaissent aussi les bons jeux toutefois. Il faut que tu joues bien, cela ajoute bien entendu un peu de pression. Cette pression, on la ressent au fur et à mesure que le match progresse".

"La Ligue junior majeure, c'est fort. Le jeu n'est peut-être pas aussi rapide que je l'avais d'abord cru, mais c'est vite! En plus, je crois que le style de jeu

de la ligue change. Les joueurs deviennent de plus en plus combattifs, ils patinent plus rapidement", conclut Armel Parisée pendant que ses coéquipiers préparent fébrilement leur "party" du Jour de l'An.

POINTES DE PLUME — Les rencontres des Saguenéens prévues pour le 28 et le 30 décembre ont été reportées à plus tard, en raison de la participation de deux joueurs du Junior de Montréal et des Eperviers de Sorel, au tournoi mondial junior... Denis Doré rejoindra la formation chicoutimienne après les Fêtes, ainsi en a-t-il décidé... Incroyable mais vrai, Normand Léveillé a amassé 45 points de plus que l'an dernier, à la mi-saison... Gilbert Delorme possède un point de moins alors que Robert Millette présente une récolte identique... Après 36 matches l'an dernier, les Saguenéens possédaient 48 points au classement. Cette saison, ils en ont 39... Pas si mal, compte tenu de leur affreux début de saison... La principale différence se situe au niveau des matches à l'étranger.



Armel Parisée... estime que les Saguenéens devront lutter farouchement dans les coins de patinoire pour vaincre Shawinigan. (Photo Yves Villeneuve)

Saguenéens rejoints

TROIS-RIVIERES (PF) — Les Draveurs de Trois-Rivières ont rejoint les Saguenéens de Chicoutimi en deuxième place de la division Frank Dilio et au quatrième rang du classement général de la Ligue junior majeure du Québec, suite à un triomphe de 6-2 enregistré devant les Castors de Sherbrooke, hier dans la cité trifluvienne. Les Saguenéens ont toutefois un match en main sur les Draveurs.

Suite à une première période où chacun des adversaires avait marqué une fois, les Draveurs ont explosé en période médiane avec quatre buts sans réplique. C'en était fait alors des Castors.

Normand Lefrançois et Pierre Sévigny, avec deux buts chacun, ont mené l'attaque des Draveurs dont les autres compteurs ont été Mario Renaud et Alain Lemieux. La réplique sherbrookoise est venue de Richard Bourque et Daniel Campeau.

Pendant ce temps, à Québec, Denis Cyr a marqué deux buts pour conduire le Junior de Montréal à un triomphe de 4-2 aux dépens des Remparts, qui ont ainsi perdu une excellente chance de passer devant les Castors de Sherbrooke, au quatrième rang de la division Frank Dilio.

François Lecompte et Constant Priondolo ont complété le pointage des Montréalais pendant que Reynald Lachance, en première période, et Michel Therrien, en deuxième marquaient pour les Remparts.

DR BALLARD LANCE LA PREMIÈRE NOURRITURE POUR CHIOTS ALLIANT INGRÉDIENTS NUTRITIFS SPÉCIAUX ET GOÛT SAVOUREUX.

LA FORMULE DE LA NOUVELLE NOURRITURE POUR CHIENS TOUTOU PLUS^{MC} A ÉTÉ SPÉCIALEMENT CONÇUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ALIMENTAIRES DES CHIOTS DURANT LEUR CROISSANCE.

A poids égal, un chiot doit absorber deux fois plus de nourriture qu'un chien adulte. Le TOUTOU PLUS lui fournit tous les éléments nutritifs dont il a besoin: le

surplus de calcium nécessaire à la bonne formation de ses os et de ses dents. On y trouve également le surplus de protéines, de vitamines et de minéraux qui renforcent ses muscles et lui donnent un poil lustré. L'Association canadienne des vétérinaires

certifie que le TOUTOU PLUS rencontre les normes alimentaires établies par elle.

LE NOUVEAU TOUTOU PLUS^{MC} OFFRE LE VRAI GOÛT DE VIANDE TANT APPRÉCIÉ DES CHIOTS.

Servez-lui du juteux TOUTOU PLUS au goût de viande et observez-le remuer joyeusement la queue en gage d'appréciation. Le TOUTOU PLUS est facile à digérer parce qu'il a été conçu en fonction de la dimen-

sion de l'estomac des chiots. Et contrairement aux nourritures pour chiots les mieux connues, le Toutou Plus ne contient aucun agent de conservation.

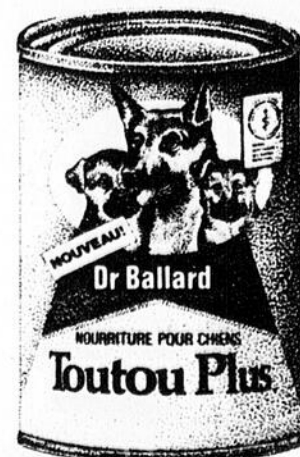
LE NOUVEAU TOUTOU PLUS^{MC} REND LES CHIOTS HEUREUX ET EN SANTÉ.

Regardez le vôtre remuer joyeusement la queue chaque fois que vous ouvrez une boîte de TOUTOU PLUS. Ses démonstrations d'énergie débordante sont une preuve irréfutable de santé. Et vous ne pouvez douter de la qualité de TOUTOU PLUS puisque c'est un produit Dr Ballard.

Encore plus de DR BALLARD^{MD} \$1 DE REMBOURSEMENT.

Faites-nous parvenir 6 étiquettes entières de n'importe quel format de Toutou Plus^{MC} du Dr Ballard accompagnées de ce bon et nous vous ferons parvenir \$1. Expediez le tout à: OFFRE DE REMBOURSEMENT TOUTOU PLUS^{MC} - DR BALLARD^{MD}, Boîte postale 9822, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4P7. En majuscules s.v.p. L'offre prend fin le 31 décembre 1981.

Cette offre est valide au Canada seulement. Elle est nulle ou la loi la défend.
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____
N'est pas échangeable au magasin



Des hockeyeurs de Dolbeau en Suisse

Le lendemain de Noël, alors que plusieurs personnes tenteront de récupérer suite à cette fête, une équipe de hockey intermédiaire de Dolbeau prendra le départ pour la Suisse. L'équipe de Dolbeau suivra l'exemple des Aigles d'Alma qui avaient entrepris l'an dernier un voyage semblable en Suisse.



raymond bluteau

Le groupe de Dolbeau comprendra au total 29 personnes dont 16 joueurs. Plusieurs épouses accompagneront leurs maris lors de ce séjour en sol européen. C'est le gardien de but Paul Ménard qui a eu l'idée de ce voyage. En effet, l'an dernier, Paul Ménard avait accompagné les Aigles d'Alma et il a lancé ce projet à ses compagnons de jeu de Dolbeau. Le projet a fait son chemin et aujourd'hui le groupe de Dolbeau se prépare avec anxiété pour son départ en Suisse.

L'équipe comprend en majeure partie des joueurs qui évoluent au sein de la Ligue inter-

médiaire de Dolbeau. Les joueurs les plus connus sont Paul Ménard, Michel Lallemand, André Lemieux, Gratien Guay, Yves Massicotte, Jean-Guy Asselin, Robert Sasseville. Tous les joueurs ont déjà touché à du hockey de compétition, soit le junior B ou le senior.

Le coût total de ce périple est de l'ordre de \$25,000. Pour s'autofinancer, différents moyens ont été utilisés: accumulation de bourses lors des tournois, vente d'un programme, souscription. Chaque joueur aura à payer environ \$450 pour entreprendre ce voyage.

Un voyage de cinq matches

Lors de son séjour en Suisse, l'équipe de Dolbeau participera à cinq matches. Il est important de mentionner qu'en Suisse, la classification du hockey est la suivante: nationale A, c'est le calibre le plus élevé, ensuite, on retrouve nationale B, première ligue, deuxième ligue.

A leur premier match prévu pour le 28 décembre, Dolbeau affrontera le Saint-Timier, une équipe de première ligue. Par la suite, le 30 décembre, une équipe de nationale B, Viège, les recevra. Ils affronteront le 1er janvier l'Université de Neuchâtel lors de leur séjour en Suisse. Ces deux équipes échangeront leur

brigade défensive afin de jouer vraiment un match amical.

Le 2 janvier, Dolbeau sera opposée à une équipe de nationale B, les Young Sprinters de Neuchâtel. Cette équipe compte dans ses rangs les Québécois Sylvain Locas, anciennement des Saguenéens de Chicoutimi, et Yves Pérusse, de l'Université Laval. Leur dernier match est prévu pour le 3 janvier, et à cette occasion, Dolbeau se rendra en Suisse allemande rencontrer une équipe de première ligue, Liyss.

Leur séjour en Europe durera deux semaines et la première semaine sera fort occupée dans le domaine du hockey. A partir du 6 janvier, le groupe de Dolbeau se dirigera vers la France. Aucun match n'est prévu en France et le groupe en profitera pour se reposer et faire quelques visites touristiques.

Le but de ce voyage est de voir vraiment ce qui se passe dans le monde du hockey en Suisse. Aussi, ce voyage sera à la fois sportif et culturel puisque le groupe aura l'occasion de vivre vraiment avec leur hôte. L'équipe de Dolbeau sera d'un excellent calibre puisque cette équipe a toujours fait belle figure lors des tournois régionaux. Les principaux promoteurs de ce voyage sont Paul Ménard, Jean-Guy Asselin et Michel Lallemand, et ils peuvent se réjouir aujourd'hui d'avoir mené à bien leur projet.

Course du temps des Fêtes

Le Club du Mille de Dolbeau présente encore cette année sa course du temps des Fêtes. Cette course à pied, qui comprendra des épreuves de 5 et 10 km, se déroulera le mardi 30 décembre prochain à compter de 14h00 à la polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau. Les inscriptions seront acceptées sur place à compter de 13h00.

L'an dernier, la course du temps des Fêtes avait attiré 25 coureurs. Jean-Marc Sasseville avait terminé en tête de l'épreuve de 5 km avec un temps de 22:53 et la victoire au 10 km avait été remportée par Jocelyn Gagné avec un temps de 39:54.

Le centre Do-Mi-Ski de Dolbeau-Mistassini accueillera le samedi 27 décembre prochain la discipline du ski de fond dans le cadre des finales de zones des Jeux régionaux du Québec. Cette compétition de ski de fond s'adressera à la zone Louis-Hémon.

Les épreuves au programme de cette compétition de ski de fond seront 3, 5 et 10 km pour toutes les catégories d'âge. La compétition débutera à 11h00 et les inscriptions se feront sur place à compter de 9h00. Pour plus d'informations, il s'agit de communiquer avec Christian Pedneault à 276-0118.

Gain des Red Wings

...et de 28 pour les Jets!

UNIONDALE (AP) — Les Jets de Winnipeg ont établi une nouvelle marque de la Ligue nationale de hockey en disputant hier soir un 28e match consécutif sans victoire quand Bob Bourne et Anders Kallur ont marqué deux buts en désavantage numérique en l'espace de 17 secondes pour conduire les Islanders de New York à une victoire facile de 6-2.

Les Jets, qui ont une fiche de 1-23-7, n'ont pas remporté une seule victoire depuis qu'ils ont défait Chicago 6-2 le 17 octobre à leur troisième

match de la saison. Les Jets, qui ont une série de 22 défaites et six matches nuls depuis, ont surpassé la marque de 27 matches sans victoire des Scouts de Kansas City lors de la saison 1975-76.

De plus, les Jets ont une fiche de 0-14-2 à l'étranger cette saison et ils sont la seule équipe à n'avoir pas remporté une seule victoire à l'étranger.

Kallur a marqué le premier but du match quand il a déjoué Pierre Hamel après 13:27 de jeu en première. Après ce

but de Kallur, les champions de la coupe Stanley ont tout simplement surclassé les pauvres Jets.

Pendant que Gord Lane était au banc des pénalités, Bourne a volé le disque au centre de la glace et a marqué sur un tir de 40 pieds. 17 secondes plus tard, Denis Potvin a effectué une passe parfaite à Kallur, qui a déjoué Hamel facilement après être parvenu seul devant lui.

Potvin a marqué lors d'un avantage numérique après 1:37 de jeu en deuxième.

En troisième, Bob Nystrom et Steve Tambellini ont complété le pointage pour les Islanders.

Danny Geoffrion et Tim Trimmer ont marqué les buts des Jets.

Oilers — Red Wings

Par ailleurs, un but de Mike Foligno dans un filet désert à 47 secondes de la fin s'est avéré le but gagnant quand les Red Wings de Detroit ont disposé des Oilers d'Edmonton 4-3 hier soir dans la Ligue nationale.

Les Oilers avaient retiré leur gardien Ed Mio à 1:20 de la fin quand ils tiraient de l'arrière 3-2.

Mais Foligno a pris la rondelle dans son propre territoire, s'est présenté dans le territoire d'Edmonton et a



DESOLATION — Les Cowboys de Dallas ont subi une cuisante raclée de 38-14 aux mains des Rams de Los Angeles, lundi soir. La physionomie de Harvey Martin exprime bien l'état dans lequel étaient les membres des Cowboys à l'issue de cette rencontre.

(Laserphoto AP)

tiré à côté du but. Mais il a pris son propre retour, a contourné le filet et a poussé le disque dans le

fond de la cage.

Dan Labraaten, John Ogradnick et Mark Kirtson ont marqué les autres buts des Wings. Mark Messier, Tom Roul-

ston et Don Murdoch ont marqué pour les Oilers. Murdoch a déjoué Gilles Gilbert à une seconde de la fin pour le dernier but des Oilers.

sommaires

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Québec 2
Montréal 4

Première période

1- Qué. Reynald Lachance (Fortin, Lanthier) 4:07.
2- Mont. François Lecomte (sans aide) 6:54.
3- Mont. Constant Priondolo (Campbell, Cyr) 13:11.
Pen.: Labbe, Qué., 19:49.

Deuxième période

4- Mont. Denis Cyr (Lecomte) 5:09.
5- Qué. Michel Therrien (Lachance) 8:20.
Pen. Malo, Mont., Pretty, Qué., 11:29.

Troisième période

6- Mont. Denis Cyr (Lecomte) 13:53.
Pen. Vézina, Mont., 7:38; Cyr, Mont., 8:58.

Tirs au but:
Montréal 10 6 9-25
Québec 12 13 7-32
Gardiens: Québec, Romano, Montréal, Barrett.
Arbitre: André Duhamel.
Assistance: 714.

Sherbrooke 3 Trois-Rivières 6

Première période

1- Sher. Richard Bourque (Menard, Rou, Mackenzie) 4:51.
2- T.-R. Normand Lefrançois (Lemieux, Vigneault) 8:27.
Pen.: Martin, Sher., 6:59; Boutillier, Sher., Renaud, T.-R., 14:06; Vigneault, T.-R., 18:29.

Deuxième période

3- T.-R. Pierre Sévigny (Renaud, Tapia) 7:47.
4- T.-R. Mario Renaud (Dunn, Sévigny) 12:56.
5- T.-R. Alain Lemieux (Sévigny, Lefrançois) 15:37.
Pen.: Rou, Mackenzie, Sher., 2:00; Micallef, Roy, T.-R., 3:21; Lemieux, T.-R., 9:21.

Troisième période

6- Sher. Daniel Campeau (Bacnand, Rob. Mackenzie) 5:24.
7- T.-R. Pierre Sévigny (Jarry, Lemieux) 15:25.
8- T.-R. Normand Lefrançois (Lemieux, Roy) 16:38.
Pen.: Tanguay, T.-R., 1:44; Carpentier, T.-R., 5:46; Micallef, Sher., 13:29; Donnelly, Sher., 16:38; Dore, Sher., 5; Carpentier, T.-R., 5, 18:16.

Tirs au but:
Trois-Rivières 16 10 20-46
Sherbrooke 17 19 16-52
Gardiens: Trois-Rivières, Groulx; Sherbrooke, Micallef.

Arbitre: Robert Monfils.
Assistance: 847.

LIGUE NATIONALE

NY Islanders 6
Winnipeg 2

Première période

1- NY Isl., Kallur 18 (Howatt) 13:27.
2- NY Isl., Bourne 17 (Lorimer) 16:09.
3- NY Isl., Kallur 19 (D. Potvin) 16:26.
Pen. Bourne, NY Isl., 4:53; Geoffrion, Winn., 9:27; Lane, NY Isl., 15:23.

Deuxième période

4- NY Isl., D. Potvin 11 (Tambellini) 1:37.
5- Winn., Geoffrion 14 (Lukowich) 12:06.
Pen. Christian, Winn., 1:30; Trotter, NY Isl., 15:50.

Troisième période

6- NY Isl., Nystrom 6 (Tonelli, Tambellini) 3:36.
7- NY Isl., Tambellini 10 (Nystrom, Tonelli) 6:57.
8- Winn., Trimmer 1 (Lecuyer, Smäl) 7:34.
Pen.: Trotter, NY Isl., 8:00; Manery, Winn., 9:03; Tonelli, NY Isl., 11:53; D. Potvin, NY Isl., mineure, majeure, Trimmer, Winn., 15:08.

Tirs au but:
Winnipeg 14 9 13-36
NY Islanders 16 12 8-36
Gardiens: Hamel, Winnipeg; Resch, NY Islanders.
Assistance: 14,106.

Detroit 4 Edmonton 2

Première période
1. Edmonton, Messier 7 (Murdoch, Gretzky) 0:37.
2. Detroit, Labraaten 1 (Nedomansky, Larson) 3:29.
Pénalités — Semenka Edm 6:00, Price Edm, Foligno Det 6:40, Hamel Det 9:03, Hughe Edm majeure, Hamel Det 14:59.

Deuxième période
3. Detroit, Ogradnick 16 (McCourt, Foligno) 17:16.
4. Detroit, Kirton 2 (Huber) 19:41.
Pénalités — Brackenbury Edm, Korn Det majeures, Huber Det 1:24, Brackenbury Edm mineure, inconduite 6:54, Coffey Edm 10:52, Huber Det 14:20, Lowe Edm 17:37.

Troisième période
5. Edmonton, Rouliston 1 (Siltanen, Brackenbury) 8:42.
6. Detroit, Foligno 13 (Larson) 19:13.
7. Edmonton, Murdoch 6 (Price, Gretzky) 19:59.
Pénalité — Labraaten Det 5:04.

Tirs au but
Edmonton 71111-29 Detroit 15117-33 Gardiens — Mio, Edmonton; Gilbert, Detroit.
A — 11,307.

football

Ligue nationale

G. Bay 5 9 1 228 347 367
T. Bay 5 9 1 258 327 367

Conférence américaine

Division Ouest
x Atl. 12 30 388 252 800
L. Ang. 10 50 667 404 272
S. Fran. 6 90 307 397 400
N. Orl. 1 140 264 449 067

Division Est

G PN PP PC Pts
Buf. 10 50 302 247 667
N. Ang. 9 60 403 298 600
Mia. 8 70 249 281 533
Balt. 7 80 327 349 467
NY Jets 3 0 278 378 200

Division Centrale

Clev. 10 50 330 296 667
Hous. 10 50 275 235 667
Pitt. 9 60 335 287 600
Cin. 6 90 220 285 400

Division Ouest

Oak. 10 50 331 289 667
S. Die. 10 50 392 310 667
Den. 7 80 285 306 467
K. City 7 80 281 308 467
Seat. 4 110 274 383 287

Conférence nationale

Division Est

y Phi. 12 30 357 187 800
y Dal. 11 40 733 419 284
St. L. 5 100 292 319 333
Wash. 5 100 230 286 333
NY Gi. 4 110 232 392 287

Division Centrale

x Min. 9 60 273 265 571
Det. 8 70 310 289 533
Chic. 6 90 290 251 400

Assuré d'une place dans les séries.

Dimanche
N. Angleterre 24, Buffalo 2
Houston 22, Green Bay 3
Pittsburgh 21, Kansas City 16
N. Orleans 21, NY Jets 20
Philadelphie 17, St. Louis 3
Atlanta 35, San Francisco 10
Cincinnati 17, Chicago 14 (Pro.)
Minnesota 28, Cleveland 23
Miami 24, Baltimore 14
Oakland 24, Denver 21
Detroit 27, Tampa Bay 14

Samedi

Washington 16, NY Giants 13
San Diego 21, Seattle 14

Lundi

Dallas à Los Angeles

Samedi, 20 décembre

NY Jets à Miami
Chicago à Tampa Bay

Dimanche, 21 décembre

Cleveland à Cincinnati
Green Bay à Detroit
Minnesota à Houston
N. Angleterre à N. Orleans
Washington à St. Louis
Oakland à NY Giants
Kansas City à Baltimore
Atlanta à Los Angeles
Buffalo à San Francisco
Denver à Seattle
Philadelphie à Dallas

Lundi, 22 décembre

Pittsburgh à San Diego

Bons résultats en badminton

CHICOUTIMI (PF) — Quatre étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, Bibiane Chiasson, Pauline Sasseville, Michel Corneau et Réjean Grenon, ont participé à un tournoi provincial de badminton, classe "C", au cours du dernier week-end à Montréal, et dans l'ensemble ils ont fait belle figure. On note ainsi une deuxième ronde en simple et en mixte, et une troisième ronde en double féminin et en double mixte. Les Inuk de l'UQAC reprendront maintenant leurs activités en badminton en janvier prochain...

sport universitaire

En basket-ball masculin, les protégés d'André Dorion ont poursuivi leur marche victorieuse en fin de semaine en infligeant une défaite de 120-57 aux représentants du Cégep d'Alma. Michel Gagnon et Marc Tremblay ont fort bien fait pour l'UQAC avec respectivement 32 et 27 points chacun. Les Inuk termineront maintenant leur première demie de saison en affrontant le Cégep de Chicoutimi et l'équipe civile chicoutimienne, au cours du prochain week-end...

Au hockey, pendant que les Inuk annulaient, lors d'une rencontre de la Coupe du Québec disputée dans la métropole, en fin de semaine, les représentants de l'équipe du personnel de l'UQAC ont été moins chanceux en subissant une défaite de 10-8 devant l'Université de Montréal dans un match amical. On s'est laissé dire que pour l'occasion, Normand Delisle, après avoir traîné la patte durant une grande partie du match, a explosé pour cinq buts en deuxième demie de rencontre, pour ainsi réduire la marge. Toujours en ce qui concerne l'équipe du personnel, elle a remporté par ailleurs la grande finale de la Ligue intra-muros de l'UQAC, 9-6 au total des points de deux rencontres...

Enfin, les membres du Service des activités physiques et sportives de l'Université du Québec à Chicoutimi, les Normand Delisle, directeur, Lucien Boivin, coordonnateur, Jocelyne, Thérèse et France, secrétaires, les animateurs et les entraîneurs, profitent de l'occasion pour souhaiter à toute la population un Joyeux Noël et une Bonne Année 1981...

Steinbrenner répond à Veeck

NEW YORK (AP) — George Steinbrenner, propriétaire des Yankees de New York, a mentionné hier que Bill Veeck représentait la seule véritable raison pour laquelle les propriétaires de la ligue Américaine de baseball ont refusé d'accepter la vente des White Sox de Chicago à Edward DeBartolo.

Steinbrenner a fait ce commentaire hier après que Veeck, président des White Sox, eut déclaré lundi que Steinbrenner était un criminel reconnu et un menteur.

"J'ai pitié de ce pauvre Bill Veeck, a dit Steinbrenner. Je crois que tous savent que ses remarques étaient de mauvais goût".

"Je crois que le vote contre M. DeBartolo était tellement fort qu'il fallait beaucoup plus contre Veeck que contre DeBartolo, a poursuivi Steinbrenner. Je crois que si Bill Veeck tentait aujourd'hui d'acheter une concession de la ligue

Américaine, il aurait de la difficulté à obtenir un seul vote. Je crois que sa conduite n'a rien fait pour aider DeBartolo et je crois que tous les propriétaires seront de mon avis".

Steinbrenner a mentionné que les propriétaires n'avaient pas accepté l'offre de DeBartolo parce qu'ils préféraient que le club soit vendu à des intérêts locaux.

"Un autre groupe avait fait une offre semblable à celle de M. DeBartolo et ce groupe était composé entièrement de résidents de Chicago", a conclu Steinbrenner.



MILLIONNAIRE — George Steinbrenner (à droite) pose en compagnie de sa plus récente acquisition, Dave Winfield (au centre) et de l'agent de ce dernier Al Frohman.

(Photolaser AP)

Ligue nationale de football

Dimanche donnera réponse à une longue série de "si"

NEW YORK (AP) — On connaît les cinq clubs qui participeront aux séries de la Conférence nationale de la LNF, mais on ne

saura la semaine prochaine le nom de leurs rivaux et l'endroit des matches. Par contre, à une semaine de

la fin du calendrier régulier, les trois titulaires de divisions sont encore inconnus alors que Buffalo, la Nouvelle-Angleterre, San

Diego, Oakland, Cleveland, Houston et Pittsburgh sont toujours dans la lutte.

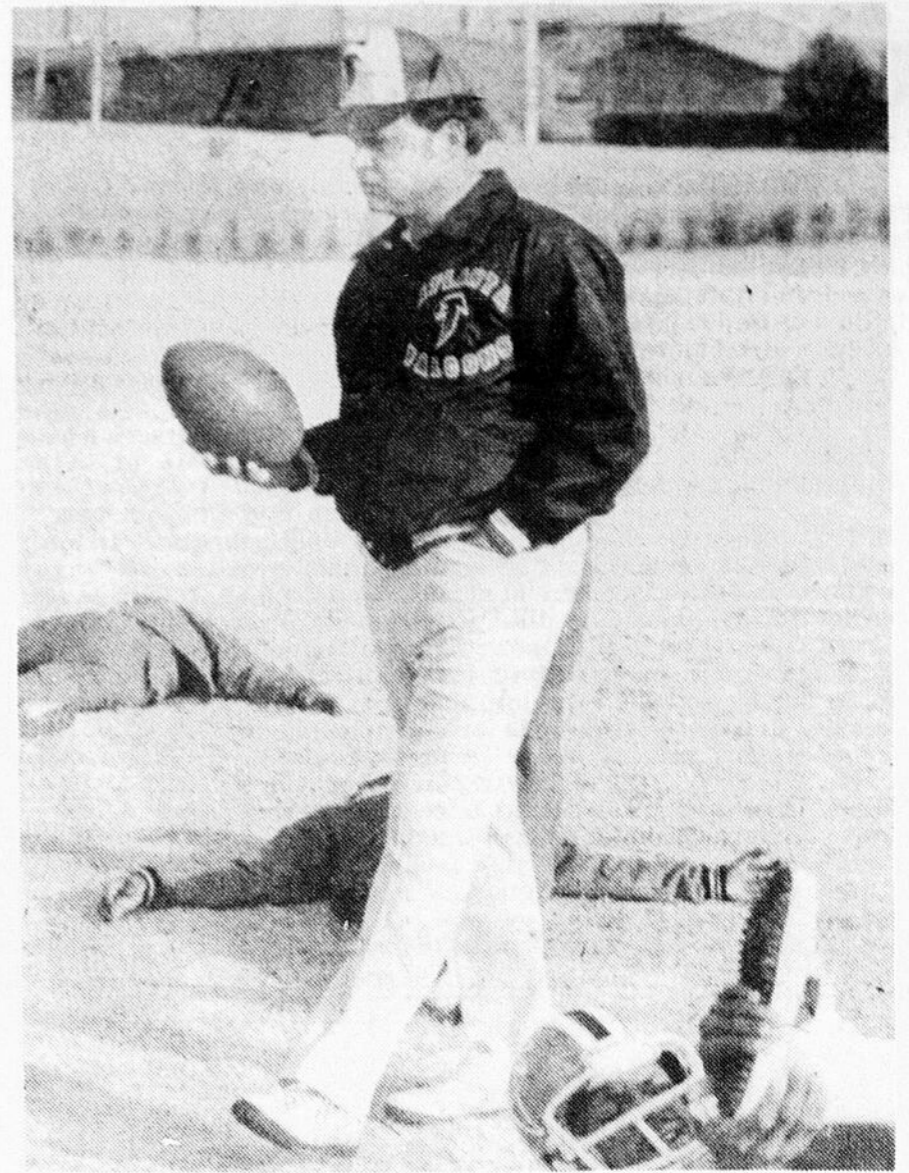
Atlanta et Minnesota sont respectivement champions des divisions Ouest et centrale dans la CN. Los Angeles est assuré d'une place de deuxième tandis que le Texas ou Philadelphie se disputent dimanche le titre de la division Est. Pour remporter le titre, Dallas devra battre Philadelphie par 25 points et plus.

Honneurs divisés

Dallas et Philadelphie ont divisé les honneurs de leurs deux matches réguliers.

Même si le titre de la division est réglé dimanche prochain, restera à déterminer quels seront les rivaux dans les séries de fin de saison, d'autant plus que Los Angeles reçoit Atlanta dans le dernier match régulier.

Il en découle une série de SI qui devront recevoir leur réponse dimanche en vue de la première ronde des séries éliminatoires le 28 décembre, suivie de la deuxième ronde les 3 et 4 janvier.



CHAMPIONS — Sous la direction de Leeman Bennett, les Falcons d'Atlanta ont mérité, dimanche, un premier championnat de division en 15 ans. (Laserphoto AP)

L'URSS débute le tournoi des Izvestia avec force

MOSCOU (AFP) — L'URSS a écrasé la Finlande 10-0, mardi soir, à Moscou, au cours de la première journée du tournoi des Izvestia de hockey sur glace. La Tchécoslovaquie, quelques heures plus tôt, en match d'ouverture, s'était imposée très logiquement, mais sur un score plus faible, devant la Suède, 3-0.

Les Soviétiques n'ont guère eu à forcer leur talent pour venir à bout d'une bien modeste formation finlandaise, qui ne se fit entreprenante que durant le 2e engagement.

Viktor Chalimov, Vladimir Golikov et Serguei Makarov furent les principaux artisans de la victoire de l'URSS, qui attend avec beaucoup d'impatience la rencontre qui l'opposera, jeudi, à la Tchécoslovaquie.

D'autant que les hommes de Ludeck Bu-

kacks ont paru très à l'aise, mardi, face à la Suède. L'équipe tchécoslovaque, au sein de laquelle n'évoluent plus que sept sélectionnés olympiques, semble donc être revenue à un niveau des plus acceptables. Reste à savoir si le match de jeudi confirmera cette impression.

Pilote des Tiger Cats

Par ailleurs, l'ancien pilote de l'équipe de football d'Arizona State, Frank Kush, a indiqué qu'il allait discuter de la possibilité de diriger les Tiger-Cats de Hamilton avec Ralph Sazio, directeur-gérant du club de la Ligue canadienne de football.

Il a ajouté qu'il avait eu une discussion préliminaire à ce sujet la semaine dernière et qu'il avait également parlé aux dirigeants des

Roughriders de la Saskatchewan.

De son côté, Ralph Sazio a confirmé qu'il allait rencontrer Kush d'ici 48 heures.

Par ailleurs, le président des Roughriders de la Saskatchewan, Gordon Staseson, a dit qu'il espérait que Kush n'acceptera pas les offres des Tiger-Cats avant d'avoir entendu les siennes.

Cédés aux mineures

Les Bruins de Boston ont envoyé les vétérans

Bob Miller et Al Secord ainsi que le défenseur recrue Larry Melnyk à leur filiale de Springfield, de la Ligue américaine.

Miller, un centre, qui en est à sa quatrième saison avec les Bruins, a marqué trois buts et récolté quatre passes en 14 parties.

Secord, un ailier gauche qui en est à sa troisième saison, n'a récolté que trois passes en 18 matches et Melnyk a obtenu quatre passes en 26 matches.

En cette période des Fêtes, pour vos viandes et vos produits laitiers exigez



UN PRODUIT DE CHEZ NOUS.

Au terme de cette année pendant laquelle votre encouragement fut très apprécié, nous vous offrons nos meilleurs vœux

pour un Joyeux Noël et nous souhaitons que la Nouvelle Année vous apporte Succès et Prospérité



LES LAITIÉRIES
LAMONTAGNE
CANADIENNE LTEE



Essais de la descente de Altenmarkt

Canadiennes loin derrière

Slon AFP et AP

La Suisse Doris de Agostini a réalisé en 90 secondes et 52 centièmes le meilleur temps de la seconde séance d'entraînement pour la descente féminine de Coupe du Monde qui aura lieu aujourd'hui à Altenmarkt, en Autriche.

Elle a devancé deux Autrichiennes, Lea Soelkner et Ingrid Eberle.

Gerry Sorensen, de Kimberley, C-B, a obtenu le 10e temps, 1:32, 13 minutes.

Kathy Kreiner, de Timmins, Ontario, a été créditée du 25e temps, 1:33,40; Shanne Leavitt, de Calgary, du 31e, 1:33,93 et Diane Lehodey, de Calgary, du 34e, 1:34,49.

La grande favorite, la Suisse Marie-Thérèse Nadig, qui avait réalisé le meilleur temps de la première séance, a fait une chute spectaculaire, mais n'a pas été blessée et sera au départ de la 2e course.

A la suite de plusieurs chutes, qui se sont produites au cours de la première séance d'entraînement, la piste a été ralentie dans sa dernière partie par deux portes supplémentaires pour freiner une arrivée particulièrement dangereuse. Laurie Graham

La malchance a une fois de plus frappé l'équipe canadienne de ski alpin, qui se trouve en Autriche, et mis hors de course pour une période indéterminée la jeune Laurie Graham, d'Inglewood, Ontario, cinquième de la descente de Piancavallo.

Victime d'une chute en s'entraînant sur la piste de Camskogel-Ost à Altenmarkt, Laurie Graham souffre d'une luxation de la cheville droite et ne peut se déplacer qu'avec des béquilles.

Laurie Graham devra probablement subir une intervention chirurgicale au Canada à la fin de la semaine, mais l'instructeur de l'équipe féminine, Currie Chapman, veut la faire examiner par le Dr Steadman, de Lake Tahoe, un spécialiste américain de ce genre de blessure.

Currie Chapman a expliqué que le Dr Steadman avait mis au point une technique permettant d'éviter l'opération qui empêcherait Laurie Graham de perdre sa saison.

Nadig Marie-Thérèse Nadig, confortablement installée en tête du classement de la Coupe du Monde féminine de ski alpin, partira favorite de la descente d'Altenmarkt, mercredi, après avoir réalisé le meilleur temps à l'entraînement.

Mais la Suisse devra ensuite céder la place aux slalomeuses, les Françaises Fabienne Serrat et Perine Pelen en tête, celles-ci auront encore deux courses à disputer, la première à Altenmarkt, jeudi, la seconde à Bormio, en Italie, samedi, si le programme est respecté.

En effet, le calendrier est menacé par les conditions météorologiques. A Altenmarkt, il neige depuis deux jours, le plafond est bas et tout peut être modifié. Si, mercredi, le temps ne permettait pas de faire disputer la descente, le slalom aurait alors lieu en premier et la descente serait reportée à jeudi.

A Bormio, par contre, comme à Saint-Moritz où doit avoir lieu, dimanche, une descente clôturant le programme de décembre de la Coupe du Monde masculine, c'est le manque de neige qui est à l'origine des ennuis des organisateurs.

Des doutes sur le sexe de Stella! hockey

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Pour les Américains, elle s'appelle Stella Walsh. Pour les Polonais, c'était Stanisława Walasiewicz. Elle avait gagné la médaille d'or du 100 mètres dames aux Jeux olympiques de 1932 et plus de 1.000 récompenses en 30 ans de carrière athlétique féminine. Mais maintenant qu'elle est morte, on ne sait plus si elle était vraiment une femme.

Elle a été tuée par un voleur le 4 décembre, à 69 ans, sur le parking d'un centre commercial de Cleveland. La semaine dernière, juste avant ses funérailles, deux stations de télévision de la ville ont révélé qu'il y avait des doutes sérieux sur le sexe de Stella.

"Certains disent que c'était un homme. D'autres maintiennent

que c'était une femme. C'était peut-être un hermaphrodite", a conclu un des enquêteurs de la station WKYC. Le médecin légiste qui a été chargé de procéder à l'autopsie après le meurtre n'a pas encore remis son rapport et se refuse à toute déclaration.

Stella, ou Stanisława, était née en Pologne en 1911 et avait émigré aux États-Unis avec ses parents en 1916. Elle commença de très bonne heure une carrière athlétique prometteuse, mais échoua dans les épreuves de sélection américaines pour les Jeux olympiques de 1928. L'année suivante, lors de compétitions en Europe, elle fut remarquée par les dirigeants sportifs polonais, qui lui firent avoir un emploi au consulat de New York, et la recrutèrent pour les jeux de 1932.

JO. Aux Jeux de Los Angeles, elle gagna la médaille d'or du 100 mètres en 11,9, établissant un nouveau record du monde. Ce fut le début de la gloire et de la célébrité sur les deux rives de l'Atlantique. A 43 ans, elle courait encore et remportait pour la cinquième fois le championnat des États-Unis de pentathlon féminin.

Elle n'avait apparemment jamais songé à se marier. Mais elle surprit tout le monde en épousant en 1956 M. Harry Olson, un dessinateur industriel de Las Vegas. Elle avait 45 ans, mais elle avait l'ambition, en devenant américaine, de disputer la même année le pentathlon aux Jeux de Melbourne dans l'équipe de son pays adoptif. Mais elle ne put se qualifier, et ce fut la fin de sa carrière.

plein air, chasse et pêche

Quatre saisons de chasse à l'original

C'est aujourd'hui que le ministre Lucien Lessard annoncera en conférence de presse les nouvelles modalités concernant les saisons de chasse à l'original pour 1981, lesquelles seront réduites à quatre seulement comparativement à 11 que nous avions ces dernières années en province.

Cette décision relève de la vo-

lonté du ministre Lessard qui avait laissé entendre lors du congrès de la Fédération québécoise de la faune, qu'il fallait simplifier la réglementation, en réduisant non seulement le nombre de saisons pour la chasse mais aussi pour la pêche. Mais il leur faut aussi souligner que c'est la première fois que l'on annonce aussi hâtivement la

date des saisons de chasse. Enfin, les chasseurs pourront planifier leurs vacances très longtemps à l'avance.



benoit dugal

Dates des saisons de notre région

En raison de sa situation géographique, notre région comptera trois saisons différentes contre quatre en province, au lieu d'en avoir sept comme autrefois. Ce sera passablement moins mêlant et le contrôle sera grandement amélioré.

1. Ainsi pour les zones 01 et 02, situées au nord du 50e parallèle, l'ouverture se fera le 12 septembre pour se terminer le 12 octobre, soit une durée de 31 jours.

2. Les K-1, K-2, K-3, M et N sont regroupées pour une saison qui débutera le 26 septembre pour fermer le 18 octobre, donnant ainsi une période de 23 jours de chasse.

3. Enfin les zones situées au sud du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, soit G et H, on ne pourra commencer à chasser qu'à compter du 10

octobre, pour arrêter le 25 pour une durée de 16 jours.

En désaccord

Les gestionnaires des ZEC Brébeuf et la Lièvre sont en désaccord avec cette décision, parce que non seulement il faudra accueillir les chasseurs qui n'auront pas eu de chance dans les autres secteurs, mais aussi parce que l'on retarde l'ouverture d'une semaine.

En effet, rendu au 10 octobre, les conditions climatiques sont rigoureuses. Si l'on se base sur la température de l'automne dernier, on se demande comment il sera possible de circuler vers le 25 octobre, car d'une façon générale la neige est présente à cette période en montagne, et ça ne prend pas tellement de neige pour rendre les déplacements impossibles ou périlleux.

Dans le cas de la ZEC La Lièvre, les administrateurs veulent que l'on détache ou ampute le secteur de la zone H-1 occupée par leur territoire, pour l'annexer à la zone K-2 adjacente en la prolongeant tout simplement et où la saison débute le 26 septembre.

En effet, on est très loin de Sainte-Anne-du-Lac et mont Saint-Michel où se termine cette zone près de Mont-Laurier, à l'autre bout de la province où la température est très différente de celle qui prévaut à l'ouest de Roberval. La même situation s'applique pour la ZEC Kiskissink, d'autant plus que ces secteurs ne sont accessibles que par notre région seulement.

Mais le problème est que la zone H est sous le contrôle de la région administrative de la Mauricie, de sorte qu'ici on a rien à dire sur l'ensemble de la zone. Mais on devrait profiter du fait que l'on veut simplifier, en redécoupant cette zone pour annexer une parcelle à une zone régionale si l'on veut vraiment tenir compte du contexte géographique, autrement on est en lieu de demander si les frontières des zones, même si elles sont faites en fonction de critères biologiques, ne sont pas quelques fois arbitraires.

Tant qu'à la zone G qui s'étend du sud du Saguenay à la région de Québec, là aussi on subit les décisions des biologistes de la région administrative de Québec. Il faut cependant tenir compte que la densité des originaux y est plus faible, sauf exception comme les secteurs situés près du parc des Laurentides où l'on retrouve les ZEC Brébeuf, Mars-Moulin et Anse-St-Jean, et où aussi la température y est nettement plus froide que près de Québec. Encore là, il serait peut-être possible de prolonger la zone K-2 incluant une partie de H-1 jusqu'au fleuve Saint-Laurent au nord du parc des Laurentides.

Dangers de braconnage

On peut se demander ce que feront certains chasseurs pas trop scrupuleux, forcés d'attendre jusqu'au 10 octobre. Il est bien risqué qu'ils soient tentés d'occuper le temps à tendre des collets comme cela s'est pratiqué couramment l'automne dernier, en rappelant qu'une quarantaine d'individus ont été pris sur le fait dans notre région.

Enfin, avant de commenter plus à fond, je vais attendre de connaître les réactions des chasseurs et des pressions qu'ils peuvent faire, car c'est encore possible d'agir, surtout à la veille des élections.



— Il y a deux semaines, je vous montrais une photo de pistes de lièvre sur la neige. J'ai tenu des collets avec le résultat que voici. Rien de meilleur durant le temps des Fêtes.

(Photo Benoit Dugal)

bipéderies

Une super boutique de chasse et pêche a été ouverte à Québec le 4 décembre dernier et elle comprend un complexe unique au Canada en regroupant:

- a) Une armurerie des plus complètes, avec armurier diplômé, pour la fabrication et la réparation de toute arme à feu;
- b) Une salle de tir à l'arc avec entrée privée;
- c) Une salle de cours pouvant accommoder près de 200 personnes;
- d) Un atelier de réparation pour articles de chasse et de pêche;
- e) Un atelier de fabrication d'articles de chasse et de pêche;
- f) A l'extérieur, un étang de pêche où on pourra pêcher de la truite mouchetée et arc-en-ciel.

En plus d'un superbe magasin qui couvrira tous les aspects du loisir de plein air (trappage, pêche, chasse, vêtements, arcs, recharge, poudre noire. Ce complexe représente un investissement de 500.000\$ et est situé au 1221, boulevard Duplessis près du boulevard Hamel — Ancienne-Lorette.

Le même groupe organise des sessions ou cours pour la fabrication de mouches à Saint-Georges-de-Beauce. Ce sont des cours intensifs, comme ceux que j'ai suivis l'été dernier pour la pêche à la mouche et qui m'ont donné la vraie piqure.

Faire soi-même ses mouches, est aussi logique que de préparer ses repas, plutôt que d'acheter des TV dîner ou de manger à l'extérieur. De plus c'est beaucoup excitant de capturer des poissons avec une mouche que l'on a fabriquée et imaginée, surtout faite sur place en tentant d'imiter l'insecte, la larve ou le nymphe que l'on trouve dans l'estomac de la première truite attrapée. Ceux que la chose intéresse, auront le choix entre deux fins de semaine, la première du 13 au 15 février et la deuxième du 20

au 22 février. Pour renseignements et réservations, écrire à Les Entreprises, Chasse et Pêche Inc., 1201 boul. Duplessis, (C.P. 433), Ancienne-Lorette.

Il y aura aussi des cours sur le lancer à la mouche au début de l'été. Plusieurs lecteurs s'y sont montrés intéressés suite à mes commentaires sur ce sport fascinant, et je communiquerai les dates dès que je les obtiendrai.

D'aucuns pourront prétendre avec raison qu'il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin et payer aussi cher pour suivre des cours. C'est vrai, mais la différence réside dans le fait d'être plongé durant deux jours et deux soirées dans le bain. C'est de l'immersion totale et lorsque l'on quitte, on possède sa matière.

Il y aurait peut-être lieu aussi de donner des cours à ceux qui opèrent le centre de ski alpin de Clairval sur la façon de respecter les skieurs qui sont écoeurés de se faire assommer par une musique disco entrecoupée de messages commerciaux, puisque l'amplificateur est branché sur une station de radio locale. Même à quatre kilomètres, dans le bois sur les pistes de ski de fond, on avait plus la paix samedi dernier. Mais il semble que des plaintes ont été faites, car dimanche dernier, le volume était beaucoup plus bas et l'environnement d'autant moins perturbé. Est-il vraiment nécessaire d'avoir de la musique pour faire du ski alpin? Au mont Fortin de Kénogami, on s'en passe et personne ne s'en plaint.

La course au magasinage des Fêtes tire à sa fin. Les épouses des pêcheurs et des chasseurs qui cherchent encore ce qu'elles pourraient bien offrir, je leur suggère une

trousse de premiers soins, car nombreux sont ceux qui subissent des blessures en forêt, mais qui n'ont rien pour les soigner, au risque de causer des complications.

Il y a aussi des abonnements à une revue comme Sentier ou Québec Chasse et Pêche qui procureront du plaisir à l'année tout en renseignant.

Il y a bien sûr des livres que l'on peut donner, et les plus pratiques qui me viennent à l'idée sont La survie en forêt, de Bernard Assinivi — La pêche à la mouche, de Serge Vincent — Les vraies recettes du petit gibier publié par l'Institut des viandes et dont voici quelques échantillons que monsieur pourrait utiliser pour épater l'épouse, la parenté et les amis.

Lièvre à la chapelure

2 lièvres — 1 tasse de chapelure — 1 c. à thé de sel — ¼ c. à thé d'estragon — q.c. à thé de poivre rouge — ½ c. à thé de fines herbes — 1 c. à thé de sel — 3 c. à soupe d'huile à salade.
Mettre dans un sac les ingrédients secs. — Brasser chaque morceau de lièvre dans cette préparation. — Frirer une demi-heure à 400 F. et une heure à 325 F. sur une tôle à double fond. Servir avec frites et salade.

Givet au chou

1 lièvre — Grillades de lard — Farine — Sel — Poivre — Oignons — Eau — Foie de lièvre — Chou.
Faire rôtir les grillades de lard. — Ajouter les morceaux de lièvre roulés dans la farine. — Ajouter, sel, poivre, oignons. Ajouter de l'eau pour couvrir. Faire cuire jusqu'à tendre. Lorsque la viande est bien cuite ajouter le chou haché fin. Continuer la cuisson environ 15 à 20 minutes. — Servir.

NATIONALE

Buffalo	15	88	124	97	38
Minn.	14	87	107	90	35
Boston	11	136	109	102	28
Tor.	11	135	121	128	27
Québec	8	157	107	128	23

Conférence Campbell

Los Ang.	21	82	132	100	44
Mont.	16	122	131	93	34
Hart.	10	146	110	144	26
Pitts.	10	155	111	133	25
Det.	7	185	96	127	19

St. Louis	19	64	132	106	42
Vancouver	16	97	127	106	39
Chicago	11	166	130	146	28
Color.	10	155	103	128	25
Edm.	7	175	103	122	19
Winn.	1	237	94	154	9

Conférence Prince-de-Galles

NY Isl.	21	76	148	110	48
Phil.	21	65	132	85	47
Calgary	13	106	111	111	32
Wash.	9	110	112	112	28
NY Rang.	11	164	110	128	26

Simmer, LA	31	25	56
Dionne, LA	24	32	56
Bosny, NY	33	17	50
Taylor, LA	19	30	49
Trotter, NY	8	38	46
Gretzky, Edm.	13	32	45
Barber, Pha	25	19	44
Federko, StL	12	31	43
Rogers, Hart	18	23	41
Nilsson, Cal	15	26	41
Maruk, Wash	22	18	40

LIGUE JUVENILE REGIONALE

Vendredi, 12 décembre
Arvida 4, La Baie 5

Samedi, 13 décembre
Kénogami 10, Chicoutimi 2
Arvida 2, Chic-Nord 3

Dimanche, 14 décembre
La Baie à Jonquière

Vendredi 19 décembre
Chic-Nord à Jonquière, 20h30

Le classement						
Kéno.	PJ	G	PN	PP	PC	Pts
Jonq.	16	9	43	87	64	21
Chic.	16	7	72	81	66	16
Arv.	17	7	100	68	90	14
La Baie	17	4	85	67	71	13
Chic-Nord	17	3	172	58	99	8

LIGUE MIDGET SAG-LAC

Vendredi 19 décembre
Chic-Nord à Arvida (20h00)
Jonquière à secteur Sud (20h30)
Kénogami à secteur Nord (21h00)
Chicoutimi à Alma (21h00)

Le classement					
Ken.	G	PN	PP	PC	Pts
Arv.	14	4	110	69	28
Jonq.	13	6	196	61	27
Alma	9	8	30	77	21
Chic.	8	7	102	92	21
S. Nord	8	10	2	76	18
Chic-N	6	13	2	91	14
S. Sud	3	16	2	66	13

Les compteurs				
M. Blackburn (Jonq.)	25	25	50	
E. Maltais (Ken)	16	26	42	
A. Gilbert (Chic)	21	20	41	
C. Thibault (Ken)	20	20	40	
F. Tremblay (C.N)	21	18	39	

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Section LeBel

G	P	N	PP	PC	Pts	
Sorel	22	11	4	176	151	48
Cornwall	21	15	1	199	164	43
Montreal	17	20	0	158	172	34
Hull	14	20	3	131	171	31
Laval	11	24	2	154	185	24

Section Dilio

G	P	N	PP	PC	Pts	
Shaw	19	14	3	175	156	41
Chic.	19	16	1	190	185	39
Trs-Riv.	18	16	3	173	183	39
Sherb.	16	18	3	191	174	35
Quebec	16	19	2	160	166	34

Mardi
Montreal 4 Québec 2
Trois-Rivières 6 Sherbrooke 2

Mercredi
Cornwall à Hull

Les compteurs				
B	A	P	Pu	
G. Delorme	16	49	65	52
R. Millette	30	33	63	44
E. Bernier	16	42	58	14
N. Leveille	34	22	56	18
F. Gravel	21	22	43	34
P. Gagné	8	29	37	0
L. Dufour	15	17	32	28
L. Girard	12	15	27	33
R. Lavoie	4	23	27	15
D. Dazé	5	16	21	27
M. Bolduc	4	17	21	51
A. Villeneuve	6	14	20	47
D. Courcy	8	12	20	4
F. Levesque	1	8	9	16
A. Parizee	1	7	8	30
D. Richard	3	4	7	9
D. Doré	1	2	3	0
C. Bilodeau	1	1	2	6
A. St-Arnaud	1	1	2	12
M. Rochon	0	0	0	0

Mj Lc Bc Moy
Charbonneau 1695 971 122 4 35
R. Cholette 134 80 2310 20
G. Chartrand 5 4 112 00

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Dimanche, 14 décembre
La Baie 6, Métabetchouan 8
Chicoutimi 5, Roberval 4
Jonquière 7, Alma 3

Vendredi, 19 décembre
Jonquière à La Baie 21:00
Métab. à Chicoutimi 21:00

Dimanche, 21 décembre
Jonquière à Métab. 14:00
La Baie à Roberval 19:30
Chicoutimi à Alma 19:30

Le classement						
Chic.-N.	G	PN	PP	PC	Pts	
Alma	15	32	84	36	32	
Jonq.	13	32	49	47	28	
Arv.	9	8	29	49	20	
Chic.	9	11	49	51	19	
Ken.	5	15	0	50	10	
S. Sud	2	15	1	40	84	5

Les compteurs				
L. Paquet (CN)	21	22	43	
D. Côté (Alma)	19	20	39	
S. Lemieux (Ken)	20	10	30	
G. Larouche (Chic)	13	16	29	
L. Dufour (CN)	12	14	26	

LIGUE PEE WEE REGIONALE

Samedi
Arvida 8 Alma 0
Chicoutimi 3 Chic-Nord 1
Jonquière 2 Métabetchouan 3

Dimanche
Arvida 11 Jonquière 2
Chicoutimi 3 Alma 0
Chic-Nord 6 Kénogami 4

Le classement					
Arv.	PJ	G	PN	PP	Pts
Kéno.	20	14	20	10	40
Chic.	20	11	5	1	29
Chic-Nord	21	10	9	2	22
Métab.	20	7	11	2	16
Jonq.	21	5	15	11	11
Alma	21	0	18	3	3

Nouveau - Exclusif
EAU PURE
Si essentielle pour une bonne santé avec
Springtime
Distillateur d'eau automatique pour la maison quelques sous le gallon
Distribué par:
La Société Nationale pour l'EAU PURE inc.
262, Ross, Arvida
548-1748

Sur la condition des femmes

Des consultations fort révélatrices

par Christiane Laforge

JONQUIÈRE — La publicité, la santé et la violence seraient les préoccupations les plus fréquentes chez les femmes de la région. Lise Lacroix, de Consult-Action, fait cette observation suite à une tournée régionale qui lui a permis de rencontrer plus de 110 femmes de différentes localités.

Le peu de participation à ces rencontres est déjà révélateur sur la difficulté de rejoindre les femmes. Mme Lacroix constate de plus que l'information concernant les femmes ne se rend pas jusqu'à elles. Non seulement les médias filtrent les nouvelles sur la condition des femmes mais les associations font souvent passer l'information qui va dans le sens de leurs objectifs.

Ces rencontres, faites par Mme Lacroix, avait un double objectif: informer la population de la présence physique de Consult-Action du Conseil du statut de la femme et représenter par Mme Lacroix elle-même, dont le bureau est situé à Jonquière dans l'édifice administratif. Le second objectif était d'écouter les femmes afin d'évaluer les priorités régionales et d'élaborer un plan d'action qui répondra à leurs besoins.

Mme Lacroix, par ces consultations, a constaté que la région ne compte pas véritablement de groupes progressistes. Au contraire,

les associations féminines seraient très conservatrices et les membres très encadrés. "Les contraintes familiales sont une réalité dont il faut tenir compte", explique Lise Lacroix, ajoutant que la population masculine freine l'élan des femmes. Elle constate, par ailleurs que, individuellement, "les femmes se sensibilisent de plus en plus à leur condition, qu'elles changent, qu'elles suivent des cours, qu'elles se prennent en main. Mais leurs maris ne suivent pas. Ils auraient aussi besoin d'un nouveau départ".

Les femmes souhaitent que quelque chose se passe, mais elles ne savent pas toujours comment orienter leur action. Elles manquent d'information. "Quand elles ne sont pas personnellement impliquées, elles ont tendance à ne pas prendre conscience des problèmes. Ainsi, face à la violence, les femmes qui n'ont jamais été victimes ne parviennent pas à croire que cela existe. Pourtant, dans la région, le nombre de femmes battues n'est pas moindre proportionnellement que dans la métropole".

Dans un premier temps, Mme Lacroix se donne un délai pour étudier la situation des femmes dans la région. Elle envisage également la création d'un bulletin d'information et veut établir un réseau de communication dans les 65 municipalités de la région, réseau par lequel elle veillera à diffuser le plus possible toutes nouvelles sur la condition féminine.



CONSULT-ACTION — Mme Lise Lacroix représente Consult-Action dans la région. Son bureau est situé dans l'Edifice administratif à Jonquière.

(Photo Yves Lacroix)

Hôtel-Dieu de Roberval

Le déficit de plus de \$46,000 n'inquiète pas outre mesure

ROBERVAL (CL) — L'Hôtel-Dieu de Roberval accuse un déficit de \$46.031 pour l'année 1979-80. Le directeur général, M. Paul-André Garon, considère que ce résultat demeure satisfaisant dans le contexte actuel. Sur un budget global de \$16.110.681 le surplus des dépenses sur les revenus se répartit entre le Département de santé communautaire, \$9.113 et l'hôpital, \$36.918. Les salaires représentant 78 pour cent de la dépense totale.

Au cours de cette année, l'Hôtel-Dieu de Roberval a compté 6.346 admissions dont 64 à long terme. Il y a eu 828 naissances comparativement à 729 l'année précédente.

Le nombre de salaires, pour leur part, est de 1.030 personnes. 156 ont quitté leur emploi, 179 ont été embauchées. Les relations de travail ont entraîné 153 cas discutés, 16 griefs déposés, 3 griefs retirés, un grief réglé, 7 suspensions et 5 congédiements.

Le directeur des services de santé communautaire, le Dr Leopold Riverin, énumère plusieurs améliorations, dont la

nouvelle structure des services communautaires, le maintien des services dentaires pour les enfants, les programmes, en milieu scolaire, le dépistage visuel, auditif, l'éducation sanitaire et d'immunisation. Un accent particulier a été mis pour la lutte anti-tabagique. Et on a constaté une augmentation de 29,5 pour cent de la participation aux cours pré-nataux.

Se sont ajoutés à cela un programme d'identification des besoins des accidentés cérébraux vasculaires, un programme expérimental visant à améliorer la condition physique du personnel et de la clientèle en milieu hospitalier.

L'accent a également été porté sur les services de maintien à domicile, la lutte contre les maladies infectieuses et l'information.

Quant au directeur des services professionnels, le Dr Paul-Emile Pouliot, il souligne notamment le parachèvement des critères d'admissions des malades à court terme et à long terme, des cas de chirurgie externe et à l'amendement des règlements du comité de séjour.

Stationnement gratuit au centre-ville

La pétition ne connaît pas l'effet escompté

CHICOUTIMI (CF) — Une pétition de 500 noms n'a pas suffi, lundi soir, à freiner l'élan du conseil de Chicoutimi vers l'application de sa politique de stationnement gratuit au centre-ville.

Il ressort de fait que ces délibérations que les autogares seront accessibles gratuitement à compter du 19 décembre et que l'application immédiate de la même politique pour les parco-

mètres coïncide avec le cadeau de Noël annuel de la ville aux automobilistes.

Après la période des Fêtes, on contrôlera le stationnement au centre-ville, limité à 90 minutes, par le système de pointage de valves des pneus. Le policier devra noter le nom de la rue, le numéro de la plaque d'immatriculation, le numéro du parcométre, le rayon-heure de

la valve et la position des roues du véhicule en bordure du trottoir.

Avant que le conseil n'adopte le procès-verbal du comité général qui avait établi les détails de la nouvelle politique, M. J.-Raymond Beaulieu avait présenté une pétition, signée par 500 citoyens, réclamant l'annulation de la décision de rendre le stationnement gratuit au centre-ville.

Prenant la défense de cette décision, le conseiller Claude Gaudreault a mis en parallèle les \$200.000, auxquels on estime le coût de cette politique, et les \$30 millions du budget 1981, voulant par là montrer le peu d'importance de la somme.

Il a aussi opiné que la ville acceptait d'autres pertes au chapitre du stationnement, notam-

ment au Centre Georges-Vézina et sur les rues commerciales du secteur Nord, où le stationnement est gratuit.

Opposé, quant à lui, à la politique de la gratuité du stationnement au centre-ville, le maire Henri Girard s'est dit d'avis que Chicoutimi

avait déjà consenti beaucoup d'investissements au centre-ville, notamment dans les domaines des services et des immobilisations, et que les \$200.000 de coût de la politique représentent, sur la facture de taxes, un montant de \$0.03 par \$100 d'évaluation.

SPÉCIAL de fin de semaine

\$14⁹⁵

par jour

GRATUIT: 200 kilomètres

Chaque location vous donne droit à une magnifique tuque "Budget" valant \$10.00!



Sears Location d'Autos

Budget

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

JONQUIÈRE • 161, rue Nelson, Jonquière 418-547-7766

CHICOUTIMI • 78 ouest, rue Price, Chicoutimi 418-545-8320

ALMA • 500, rue Collard, Alma 418-668-6711

• Aéroport de Bagotville 418-677-2720

DOLBEAU • 1720 boul. Wallbert, Dolbeau 418-276-5544

ROBERVAL • 282 boul. Marcotte, Roberval 418-275-4050

à NOËL offrez un cadeau qui dure toute l'année...

Cette année sortez des sentiers battus. Offrez en cadeau des abonnements au journal Le Quotidien.

C'est un cadeau qui sera apprécié chaque matin au déjeuner.

Nous ferons parvenir une jolie carte de souhaits mentionnant la durée de l'abonnement que vous leur offrez, ainsi que votre nom.

545-4664

ou remplissez le coupon et maillez à:

Le QUOTIDIEN

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 4B5

ABONNEMENTS DISPONIBLES:

	PAR CAMELOT	PAR LA POSTE
3 MOIS	20 ⁰⁰	30 ⁰⁰
6 MOIS	41 ⁰⁰	50 ⁰⁰
12 MOIS	83 ⁰⁰	100 ⁰⁰

3 MOIS 6 MOIS 12 MOIS

Ci-joint cheque ou mandat-poste

au montant de \$ pour abonnement de mois.

NOM _____

ADRESSE _____ APP _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____

CET ABONNEMENT VOUS EST OFFERT PAR:

NOM _____

ADRESSE _____ APP _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____



provibec



OEUFS PROVIGO
CATÉGORIE A,
MOYENS
 LA
 DOUZAINÉ

1.07



KETCHUP ROUGE
HEINZ
 BOUTEILLE
 20 onces

.87

FRAISES ENTIÈRES
NON SUCRÉES,
FRASER-VALE

BOÎTE
 11 onces

.77

CROUSTILLES
DULAC

SAC
 200
 grammes

.89

MARGARINE
MOLLE
THIBAUT

FORMAT
 1 livre

.75

MOUTARDE
SCHWARTZ

JARRE
 24 onces

.59

GRAISSE
SAINDOUX
TENDERFLAKE

CARTON
 1 livre

.69

CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN

SAC
 454
 grammes

2.79

NAPKINS
WHITE SWAN

BLANCHES OU
 COUL. ASST.
 PAQUET
 DE 60.

.49

FARINE
TOUT USAGE
PURITY

SAC PAPIER
 3,5 kilos

1.97

SUCRE EN POUDRE
À GLACER
ST-LAURENT

BOÎTE
 500
 grammes

.69

COCA-COLA
 EN BOUTEILLE
 750 millilitres.

.39

PERMANENTE
 TONI, RÉGULIER, SUPER
 OU GENTLE, CHAQUE.

3.83

CRISTAUX
 SAVEUR
 D'ORANGE, TANG,
 BOÎTE 650 grammes.

2.69

OIGNONS
BLANCS
 SUCRES, CORONATION,
 JARRE 12 onces.

1.29

ASSOUPLISSEUR
 A TISSUS, BOUNCE,
 BOÎTE 60 feuilles.

4.22

BONBONS
 DES FÊTES, DARE,
 FORMAT 350 A 600 g.

1.69

COUCHES
 PAMPERS, ASSORTIES,
 BOÎTE DE 24 OU 30.

3.27

PÊCHES
MOITIÉS
 DE CHOIX, AYLNER,
 BOÎTE 19 onces.

1.02

OLIVES
FARCIÉS
 MANZANILLA, McLARENS,
 JARRE 15 onces.

1.79

DÉTERGENT
 POUVRE, TIDE, 12 litres,
 BOÎTE 4,8 kilos.

7.59

GÂTEAUX AUX
 FRUITS
 GAILURON, 1 livre,
 2 livres... \$4.29.

2.49

LOTION
 VASELINE, SOINS INTENSIFS,
 FORMAT 200 millilitres.

1.48

CHAIR DE
CRABE
 LUXURY BRAND,
 BOÎTE 5 onces.

2.94

GÉLATINE
KNOX
 SANS SAVEUR,
 FORMAT 12 X 1/4 onces.

1.87

DÉTERGENT
 ALL, LAVE-VAISSELLE,
 BOÎTE 1,4 kilos.

2.79

BÛCHE
DE NOËL
 STUART,
 FORMAT 500 grammes.

2.39

NOIX
MÉLANGÉES
 TIP TOP,
 BOÎTE 350 grammes.

1.90

SAUCE A
LA KING
 OU BRUNE, ST-HUBERT,
 l'enveloppe.

.41

CONFITURES
 FRAISES OU FRAMBOISES,
 VACHON, JARRE 24 onces,
 AVEC PECTIN

2.25

COUCHES
 PREMIER PAS, 23 lb
 ET PLUS,
 PAMPERS, BOÎTE DE 24.

4.17

HEUREUSES FÊTES

...VOTRE ÉPICIER PROPRIO!

DINDE SURGELÉE

CATÉGORIE A
PESANT 20 LB ET PLUS
LA LIVRE

PESANT DE
5 à 18
LIVRES

LA LIVRE

.98

.89



JAMBON CUIT DANS LA CUISSE
PROVIGO, PRÊT-À-MANGER
SANS OS, SANS PERTE

½ CUISSE
LA LIVRE

1.69

JAMBON CUIT DANS LA CUISSE
PROVIGO PRÊT-À-
MANGER
SANS OS, SANS PERTE

¼ CUISSE
LA LIVRE

1.79

PORC HACHÉ
MAIGRE, DÉCONGELÉ

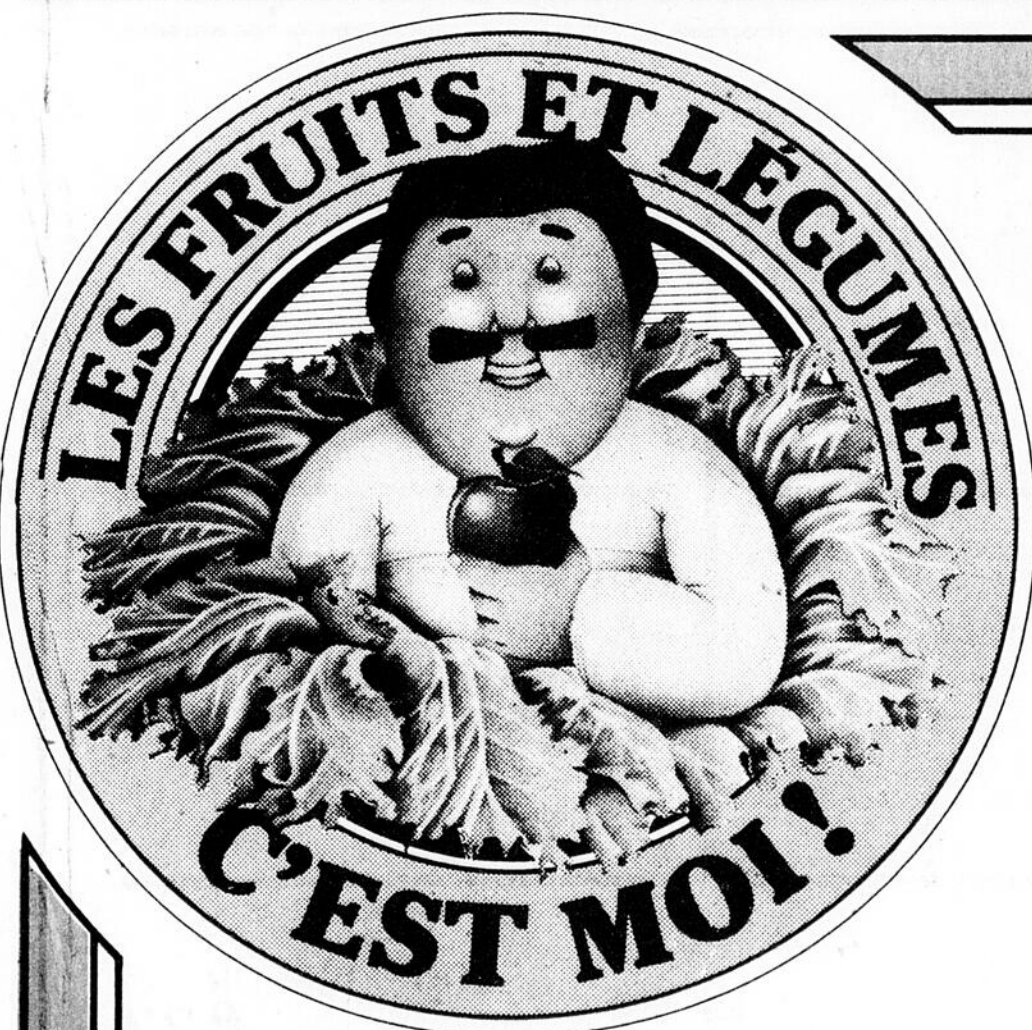
LA LIVRE

1.49

PÂTÉ À LA VIANDE PROVIGO **1.69**
8 POUCES DIAMÈTRE, FORMAT 400 GRAMMES.

PÂTÉ DE FOIE **1.39**
TOUR EIFFEL, LA LIVRE.

SAUCISSES FUMÉES **1.39**
COCKTAIL, MAPLE LEAF, 250 GRAMMES.



ORANGES SUNKIST

N VELS
DE CALIFORNIE
GR. 138
LA DOUZ.

.77

RAISINS ROUGES

EMPEREUR
DE CALIFORNIE
LA LB

.89

ÉCHALOTES FRAÎCHES

ÉTATS-UNIS
LE PAQUET

.25

KIWI

NOUVELLE-
ZÉLANDE
CHACUN

.45

PERSIL FRAIS

ÉTATS-UNIS
LE PAQUET

.39

ÉCHANGEZ VOS
**CERTIFICATS
DE NOËL 1980**
DÈS MAINTENANT!

INSCRIVEZ-VOUS À
NOTRE PLAN:

**CERTIFICATS
DE NOËL 1981**

EN VENTE CETTE
SEMAINE À \$1.00
CHACUN

VOTRE ARGENT EST DÉPOSÉ DANS
UN COMPTE EN FIDUCIE. POUR PLUS
D'INFORMATIONS, VOYEZ VOTRE
CAISSIÈRE PROVIBEC.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE
DE FERMETURE SAMEDI, LE 20 DÉCEMBRE 1980.
LES PRIX DES DENRÉES FRAÎCHES SONT SUJETS
AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ. NOUS NOUS
RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUAN-
TITÉS.

Retrait de la CSC des services centralisés

Sérieuses interrogations des commissaires de Valin



JEUX D'HIVER DU CANADA 1983 — C'est le ministre Charles Lapointe qui est venu annoncer que le gouvernement fédéral haussera sa participation de \$500,000 au budget d'immobilisations des

Jeux du Canada. Le président du comité organisateur, Roland Gauthier à sa droite s'est réjoui de la nouvelle.

(Photo Réal Tremblay)

par Jules Simard

CHICOUTIMI (JS) — Les commissaires de la Commission scolaire Valin s'interrogent fortement sur les véritables raisons de la Commission scolaire de Chicoutimi, par suite de sa décision de se retirer des services centralisés, et dénoncent les faussetés contenues dans les considérants invoqués par la Commission scolaire de Chicoutimi pour justifier son geste.

Réunis en assemblée spéciale hier soir, les commissaires de Valin se sont surtout attardés à relever certaines faussetés contenues dans les résolutions de la Commission scolaire de Chicoutimi, sans toute-

fois se prononcer officiellement sur l'attitude qu'ils entendent prendre devant le désir de Chicoutimi de se retirer des services centralisés.

Faussetés

Au chapitre des faussetés relevées, les commissaires rappellent qu'il n'est pas juste de prétendre que la Commission scolaire Valin refuse de souscrire aux frais relatifs à l'opération de ces services. On mentionne qu'en mai 1979, la commission recevait un ordre de paiement de \$181.701 représentant sa quote-part des frais et qu'elle a payé. De même la facture présentée en mai 1980 de l'ordre de \$152.750 a été défrayée.

Devant ces informations communiquées par le directeur général, certains commissaires se sont déclarés surpris qu'à la Commission scolaire de Chicoutimi les commissaires aient appuyé un tel considérant non conforme à la réalité.

Raisons

De plus, on a qualifié le geste des commissaires de Chicoutimi "d'écran de fumée", qui cache les véritables raisons, certains allant même jusqu'à dire que Chicoutimi voulait faire payer son déficit accumulé par les autres commissions scolaires. Enfin, à Valin, on cherche à connaître les véritables motifs au geste de Chicoutimi, puisque le

texte des résolutions adoptées ne correspond pas aux déclarations faites à la presse par le président Ulric Blackburn, déclarations qui préciseraient que la Commission scolaire de Chicoutimi veut mettre sur la scène publique les dossiers relatifs aux services centralisés.

Direction

Les commissaires de Valin devaient par la suite mandater leur direction générale pour faire le bilan des avantages et des désavantages de la formule de centralisation de certains services. Lorsqu'ils auront en main les résultats de cette étude ils pourront commenter davantage le geste de Chicoutimi.

Jeux du Canada 1983

Retombées économiques inconnues

CHICOUTIMI (GL) — Le comité organisateur des Jeux d'hiver du Canada de 1983 ne s'est pas encore attardé à évaluer les retombées économiques d'une telle manifestation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour le président du comité organisateur, Roland Gauthier, en premier lieu, il faut tenir compte de tous les équipements qui resteront en place dans les quatre municipalités de la région qui présentent les jeux.

Puis, il y a l'Université du Québec à Chicoutimi qui sera la première constituante du réseau de l'Université du Québec à être dotée d'un complexe sportif qui accroîtra certainement son rayonnement, selon M. Gauthier.

Pour un, le député Gilles Marceau de Jonquières avoue que les retombées équivalront à trois fois le montant des investissements. Si on

calcule \$10 millions environ, les retombées pourraient atteindre \$30 millions.

Puis, le président du comité organisateur signale que la société Radio-Canada doit installer un studio évalué à près d'un million de dollars qui restera dans la région.

Il parle également de la présence de 200 journalistes qui viendront de partout à travers le Canada pour couvrir la manifestation sportive.

Il y a également les 2.700 athlètes qui participeront aux différentes compétitions qu'il faudra transporter, nourrir et loger.

Sans fournir de données précises, Roland Gauthier estime que les retombées compenseront largement les investissements consentis en plus du rayonnement que procurera à la région cette manifestation d'envergure nationale.

L'Hydro-Québec ne songe pas à la Chamouchouane

MONTREAL (GL) — Le projet d'aménagement de la rivière Chamouchouane ne fait pas partie du plan des installations d'Hydro-Québec pour les dix prochaines années.

Dans les prévisions de la société d'Etat, on parle de possibilité de réalisation vers 1995.

Le dossier "Stratégie pour la décennie 80" présenté hier, à Montréal, par le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Joseph Bourbeau, ne fait même pas état de l'aménagement de la rivière Chamouchouane.

Dans son rapport, le président de la Société d'Etat précise qu'après 1990, Hydro-Québec tirera profit des ressources hydro-électriques fournies par les grandes et petites rivières.

Toutefois, au service de presse de la société d'Etat, on précise que des études de faisabilité sont en cours en ce qui concerne l'aménagement de la Chamouchouane, mais rien de concret au chapitre des installations ne sera mis en oeuvre avant 1990.

Par ailleurs, le porte-parole du service de presse précise que le plan d'action présenté par le président Bourbeau n'est pas ancré dans le ciment. "Il est souple et adaptable et il laisse la place aux nécessaires ajustements qu'il faudra apporter", soutient ce porte-parole.

D'ailleurs, ce plan déposé par le président d'Hydro-Québec sera discuté dans le cadre d'une commission parlementaire élargie à Québec où la société sera convoquée.

338, des Saguenéens
CHICOUTIMI
TELEPHONE:
549-3535

La maison
du tissu



BOUCLAIR

ou l'ont trouvé le plus
grand choix de tissus de qualité
au plus bas prix.



FAITES VOTRE COUTURE ... ET EPARGNEZ!



TOUS NOS TISSUS 20%

DE RABAIS VENTE DANS TOUT LE MAGASIN

EXCEPTIONS: NOTION ET L'ESTRADE \$1.50 LE METRE

4 JOURS SEULEMENT 17-18-19-20 DECEMBRE





20%

DRAPERIES, TISSUS POUR REMBOURRAGE

20%



HEURES D'OUVERTURE:
Semaine de 9h30 à 5h30 — Jeudi et vendredi de 9h30 à 9h00 p.m. —
Samedi de 9h00 à 5h00 p.m.

Ville de Chicoutimi

Budget de dépenses adopté sur division

CHICOUTIMI (CF) — Une nouvelle fois cette année, le conseil municipal de Chicoutimi a adopté sur division son budget de dépenses.

Les conseillers Claude Gaudreault et Jean-Paul Régis ont refusé de donner leur appui au projet.

M. Gaudreault a qualifié de réaliste le plan de dépenses pour la prochaine année, mais a soutenu qu'on avait minimisé les revenus à plusieurs postes.

M. Régis a plutôt refusé d'accepter un budget dans le contexte actuel de la réforme de la fiscalité municipale, dont Chicoutimi, soutient-il toujours, subit des préjudices. Celui-ci estime que le gouvernement du Québec n'a pas fait les efforts suffisants et espère pour corriger cette situation.

Son collègue Benoit Gagné a traité M. Régis au poivre et au sel, l'accusant d'appuyer

toutes sortes de beaux projets, principalement lorsque ceux-ci touchent son quartier, et de refuser de payer la note lorsque vient le temps de voter les budgets. C'est la troisième fois en quatre occasions qu'il vote contre le budget, a souligné M. Gagné.

L'ensemble du conseil considère par ailleurs avoir adopté un budget réaliste, adapté à la réalité financière plus difficile de la ville de Chicoutimi.

Vieille pulperie

Chicoutimi paiera \$100,000 du déficit d'investissement

CHICOUTIMI (CF) — La ville de Chicoutimi paiera cette année au moins \$100,000 de déficit d'investissements de \$470,000 de la Corporation de la Vieille pulperie et pourrait devoir prendre jusqu'à \$350,000 sous sa responsabilité.

Le maire Henri Girard a indiqué hier que le gouvernement du Québec venait de consentir un effort de \$118,912

pour aider à éponger le déficit.

Le budget 1981 de la ville prévoit par ailleurs une subvention de \$100,000 à ce poste. Tant du côté du maire que du directeur général, on ne nie pas que la ville pourrait bien être appelée à assumer la différence entre le revenu de \$218,000 déjà connu et le déficit de \$470,000.

Jusqu'à maintenant, la ville a déjà contribué pour \$700,000

au projet de la Vieille pulperie tandis que le gouvernement du Québec a consenti \$650,000, ces sommes n'incluent pas les derniers efforts de \$100,000 et \$118,000.

Il appert par ailleurs qu'après le règlement du problème du déficit, le ministère des Affaires culturelles aurait l'intention de s'engager de façon significative dans le développement de la Vieille pulperie.

Nouveau code civil

Les époux pourront divorcer par consentement

QUEBEC (PC) — Les époux pourront obtenir un divorce par consentement, après un an de mariage, dans le nouveau code civil en train d'être étudié article par article par une commission parlementaire.

Le tribunal accordera le divorce s'il est satisfait que l'accord préserve suffisamment les intérêts de chacun des conjoints et des enfants, prévoit-on dans le nouveau code.

Ce principe a reçu l'appui du parti libéral mais non de l'Union nationale. Après son étude en commission parlementaire, le projet de loi sera débattu de nouveau en Chambre.

De plus, le ministre de la Justice Marc-André Bédard a souligné que, dû à la constitution, le Québec aura le temps d'une réflexion à fond sur la proposition avant qu'elle entre en vigueur. Le divorce étant de juridiction fédérale, la nouvelle procédure ne pourra être appliquée avant un amendement constitutionnel.

Cette ouverture dans la procédure qui permettra aux époux de divor-

cer par consentement mutuel, c'est-à-dire sans avoir à faire la preuve de culpabilité d'un conjoint, semble répondre à un besoin, a déclaré le député libéral de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Tout en se défendant de parler au nom des femmes, Mme Lavoie-Roux s'est dit heureuse de participer à la commission qui débattait un problème qui touche autant les femmes que les hommes. Elle a souhaité que le code soit plus conscient de la présence des enfants et qu'il soit plus clair sur la possibilité de recourir à un mécanisme de conciliation.

Parlant au nom de l'Union nationale, le député de Nicolet-Yamaska Serge Fontaine s'est opposé à la proposition qui, selon lui, mènera aux "mariages de fin de semaine". La procédure accusatoire, qui existe actuellement, permet de faire la meilleure preuve possible qu'il y a réellement rupture du mariage, a-t-il dit.

On devrait étudier ce principe et y revenir dans quelques années, a-

til dit. Mais son parti ne fera pas une lutte là-dessus. Si on en arrive à l'adopter, il faudrait absolument revoir le délai d'un an qui est trop court et le porter à au moins deux ans.

Le député libéral de St-Louis Harry Blank craint cependant que le Québec devienne la Mecque des citoyens des autres provinces qui veulent divorcer rapidement. Le ministre de la Justice a affirmé qu'il était facile d'éviter ce danger par une réglementation appropriée.

M. Bédard a souligné qu'il ne donnait rien de faire durer un mariage nocif aux conjoints et, qu'au bout de la ligne, c'était souvent les enfants qui en payaient la note.

Il a ajouté qu'il était traumatisant pour l'un et l'autre des époux d'avoir à aller prouver devant un tribunal que l'un d'eux avait fait une faute. Les conjoints ne sont pas nécessairement des ennemis. Le ministre a aussi souligné qu'on était loin du consentement qui passait comme une lettre à la poste. On s'achemine vers un

rôle plus valorisant des tribunaux dans les causes de divorce. Jusqu'ici, leur rôle consistait à rechercher une faute commise par un des conjoints. Ils pourront à l'avenir voir à ce qu'intervienne un accord qui ne dépouille pas un conjoint pour l'autre et qui tienne compte des intérêts des enfants, a dit M. Bédard.

Ils devront aussi s'assurer que le consentement existe réellement et qu'il n'a pas été acquis par suite de pressions.

Le député péquiste de Verchères Jean-Pierre Charbonneau a fait valoir que les raisons du divorce devaient rester entre les époux, spécialement dans les cas d'adultère. Et surtout quand tous deux sont d'accord.

M. Claude Forget, député libéral de St-Laurent, a souligné de son côté que le divorce ne devait pas être aussi facile que la séparation. Dans le système actuel, tout est mis en oeuvre pour freiner le divorce et donner le temps aux époux de réfléchir. La nouvelle procédure devrait donc, dans le même

sens, prévoir des services psycho-sociaux pour conseiller les époux.

M. Herbert Marx, député libéral de D'Arcy McGee, a plaidé en faveur d'une simplifica-

tion des procédures afin qu'elles soient moins dispendieuses. Les époux en instance de di-

vorcer ont souvent plus besoin d'un conseiller matrimonial que d'un avocat, a-t-il dit.



TORNÉE BLANCHE — Non, il n'y a pas que notre belle région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui soit l'objet des caprices de cette chère Dame nature. Les habitants de Halifax, en Nouvelle-

Ecosse, ont subi une sérieuse tempête de neige, hier, ce qui a entraîné de nombreux accrochages. (Laserphoto PC)

Reprise modérée pour les manufactures canadiennes

MONTREAL (PC) — Le directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), M. Roy Phillips, a déclaré, mardi, en déposant son rapport annuel, qu'après la baisse de production enregistrée en 1980, on peut prévoir une reprise modérée en 1981.

"En 1980, a-t-il dit, l'économie nord-américaine a fini par entrer dans la période de récession à laquelle on s'attendait depuis longtemps. Les économies américaines et canadiennes, dont les baisses de production sont évaluées à 1,5 et un pour cent respectivement, auront enregistré leur pire performance depuis plusieurs années."

En ce qui concerne l'industrie manufacturière canadienne, M. Phillips estime que la baisse de production a été de l'ordre de trois pour cent en 1980. Les secteurs les plus affaiblis ont été les industries reliées à l'habitation et à l'automobile et les fabricants de certains produits de consommation tels que les gros appareils électroménagers.

L'influence des prix Au chapitre des bénéfices, une baisse marquée a été connue en 1980 à mesure que les majorations de prix ont commencé à se laisser dépasser par les hausses de coûts. "Malgré les baisses de productivité, a souligné M. Phillips, l'augmentation annuelle

moienne des taux de base dans le cadre des nouvelles conventions collectives a été considérable pendant le deuxième et le troisième trimestres de 1980."

Selon le directeur général de l'AMC, l'année 1981 devrait permettre une croissance modeste de deux à trois pour cent dans le secteur manufacturier.

"Les industries reliées à l'habitation et à l'automobile se releveront progressivement — bien que lentement — alors que le secteur des biens essentiels atteindra un plateau après avoir connu une croissance assez vigoureuse."

Prix du papier journal plus concurrentiels

NEW YORK (PC) — La dévaluation du dollar canadien pourrait rendre plus concurrentiels les prix du papier-journal produit au Canada et stimuler les exportations canadiennes aux Etats-Unis, a déclaré mardi dans une interview Mme Norma Pace, vice-présidente de l'American Paper Institute et chef des services de l'analyse économique et financière de cet institut.

Il est vrai, ajoute-t-elle, que la dévaluation du dollar canadien est une arme à double tran-

chant. Si elle rend les exportations canadiennes plus concurrentielles, elle fait aussi grimper les prix des importations, aggravant du même coup l'inflation.

L'Institut vient de publier son rapport annuel sur l'état de l'industrie du papier aux Etats-Unis, indiquant que malgré la récession et la montée en flèche du taux de l'intérêt, ce secteur de l'économie s'est comporté mieux que d'autres.

Dans les prévisions à long terme, l'Institut es-

time que la production mondiale de papier-journal va passer de 27,2 millions de tonnes métriques en 1979 à 33,27 millions de tonnes en 1983.

La production canadienne en 1983 est estimée à 10,2 millions de tonnes, contre 9 millions en 1979, tandis qu'aux Etats-Unis elle passera de 3,8 millions en 1979 à 5,1 millions en 1983.

Selon Mme Pace, l'économie américaine se portera mieux quand le président-élu Ronald Reagan appliquera sa politique plus conserva-



CANADA

SÉNAT
CHAMBRE DES COMMUNES
COMITÉ MIXTE SPÉCIAL
SUR LA
CONSTITUTION DU CANADA

Le mandat du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada qui tient présentement des séances pour examiner le document intitulé "Projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada", publié par le gouvernement du Canada le 2 octobre 1980 a été prolongé.

Les individus et les organismes peuvent faire parvenir des demandes de comparaitre jusqu'au 17 décembre 1980 et des opinions par écrit jusqu'au 31 décembre 1980.

Les témoins invités à comparaitre devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaitre.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé aux:

Cogreffiers,
Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada,
Casier postal 1044,
Édifice du sud,
Édifices du Parlement,
Ottawa, Ontario,
K1A 0A7

Coprésidents.
Honorable sénateur Harry Hays, C.P.
M. Serge Joyal, député

SENATE
HOUSE OF COMMONS
SPECIAL JOINT COMMITTEE
ON THE
CONSTITUTION OF CANADA

The mandate of the Special Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Constitution of Canada which is holding meetings to consider the document entitled "Proposed Resolution for a Joint Address to Her Majesty the Queen respecting the Constitution of Canada", published by the Government of Canada on October 2, 1980, has been extended.

Individuals and organizations may forward requests to appear before the Committee until December 17, 1980, and may forward written submissions until December 31, 1980.

Witnesses invited to appear before the Committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Joint Clerks,
Special Joint Committee on the Constitution of Canada,
Postal Box 1044,
South Block,
Parliament Buildings,
Ottawa, Ontario,
K1A 0A7

Joint Chairmen.
Honourable Senator Harry Hays, P.C.
Mr. Serge Joyal, M.P.

portefeuille

L'Hydro au "cours de la décennie 80"

Précisions sur le plan d'investissement

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) — En rendant public un document intitulé "Une stratégie pour la décennie 80", Hydro-Québec a fourni hier des précisions sur son plan d'investissement de \$55.5 milliards au cours des dix prochaines années.

"Hydro-Québec désire associer la population québécoise à une réflexion collective qui l'aidera à préciser les orientations qu'il lui faudra prendre au cours des prochaines années", a affirmé le président du conseil d'administration de la société étatique, M. Joseph Bourbeau, à l'occasion du lancement de ce dossier.

Ce sont les installations de production d'électricité qui obtiendront la part du lion de cet investissement, soit une somme de \$40 milliards représentant 72 pour cent du total.

Ces installations comprennent principalement des centrales hydroélectriques: les complexes La Grande Phases I et II, NBR et Grande Baleine.

La principale conclusion qui se dégage du document sur la stratégie d'investissement est que la consommation québécoise d'électricité triplera probablement au cours des 15 prochaines années.

Pour rencontrer l'accroissement de la demande au cours de cette période, Hydro-Québec a l'intention de s'appuyer sur les ressources hydroélectriques.

La société d'Etat prévoit une croissance annuelle de la demande de l'ordre de six pour cent au cours des 15 prochaines années.

Remplacement du pétrole

La plupart des autres entreprises nord-américaines de production d'électricité prévoient des taux d'accroissement inférieurs, mais le Québec doit tenir compte du remplacement par l'énergie électrique du pétrole utilisé pour le chauffage.

Selon M. Bourbeau, le dossier rendu public par Hydro-Québec a été conçu en vue d'une large diffusion avant que n'en soit saisie une commission de l'Assemblée nationale au début de 1981.

"Hydro-Québec, de préciser le président du conseil, juge d'autant plus important de recueillir de diverses façons les opinions des intervenants sur ses orientations que celles-ci auront une influence déterminante non seulement sur le devenir énergétique du Québec mais également sur son évolution sociale et économique".

M. Bourbeau a souligné que les installations proposées étaient présentées sous la forme d'un plan qui, par définition, se devait d'être souple et adaptable.

Il a par ailleurs précisé que le taux d'accroissement de 6 pour cent retenu par Hydro-Québec représentait en quelque sorte une moyenne à long terme, alors qu'on s'attendait, dans les faits, à une diminution graduelle du rythme de croissance qui ira en s'accroissant à compter de 1985.

Efforts accrus

"Ce ralentissement sera en grande partie attribuable à des efforts accrus pour stimuler les économies d'énergie", a-t-il soumis.

Même si le plan d'Hydro-

Québec mise avant tout sur le développement des ressources hydroélectriques du Québec, "celles-ci ne sont pas illimitées et il nous faut songer dès maintenant aux moyens de répondre à la demande du début des années 2000".

Entre autres options, on considère les sources alternatives disponibles soit l'énergie thermique, l'énergie nucléaire et les énergies nouvelles.

La progression annuelle des investissements jusqu'en 1990 varie considérablement, 1986 constituant l'année-charnière.

Ainsi, de 1981 à 1985, les investissements sont plutôt stables, soit de l'ordre de \$3 milliards par année.

A partir de 1986, et jusqu'en 1990, les investissements augmenteront de 30 pour cent par année.

Hydro-Québec explique ce phénomène de plusieurs façons.

A compter de 1986, il faudra entreprendre simultanément la construction de nouveaux complexes hydroélectriques qui combleront les besoins additionnels d'énergie de base prévue pour la période allant de 1990 à 1996 et la construction d'autres centrales de pointe.

Les complexes hydroélectriques qui seront alors réalisés coûteront plus cher que ceux réalisés durant les périodes précédentes.

Cette hausse des coûts, ajoutée aux majorations attribuables à l'inflation et à la croissance des besoins d'électricité, explique l'augmentation considérable des investissements à partir de 1986.

finances en bref

Valeur des exportations de textiles

GENEVE (AP) — La valeur des exportations de textiles et de vêtements en provenance de Hong Kong ont respectivement augmenté de 32 et 20 pour cent l'an dernier, indique le rapport annuel de l'organisation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce publié mardi à Genève.

Cette hausse est notamment due aux importations de la CEE qui ont atteint \$21.4 et \$17.7 milliards.

Les exportations coréennes ont également augmenté vers la CEE de 30 et de 26 pour cent par rapport à l'année précédente.

Arrivages au marché aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal, mardi, comprennent 95 bovins et 222 veaux.

Les prix s'établissent ainsi (x désignant les prix de lundi):

Génisses: commercial: x-\$52-61.
Vaches: D1, D2: \$51-53.75; D3: \$44-50; D5: x-\$37.75-43.25.

Taureaux: x-\$56-66.25.
Veaux: animaux de choix et bons: \$115-130; moyens: \$80-110; communs: \$60-75.

Cours des céréales

CHICAGO (AP) — Les cours des céréales ont terminé sur une note irrégulière à la Bourse des matières premières de Chicago, mardi.

En clôture, le soja perd 1 cent et gagne 6 cents, janvier \$7.66 le boisseau; le blé cède 10.25 cents et prend 2 cents, décembre \$4.70; le maïs abandonne 3.75 cents et progresse de 2.50 cents, décembre \$3.60; l'avoine baisse de 3.25 à 7.5 cents, décembre \$2.095.

Baisse des cours des obligations

TORONTO (PC) — Baisse des cours des obligations dans le marché canadien, mardi.

Cours de l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent-métal, hier, à \$17.61 l'once de Troyes et \$566.20 le kilo, au regard de \$18.615 et \$598.48 le jour précédent.

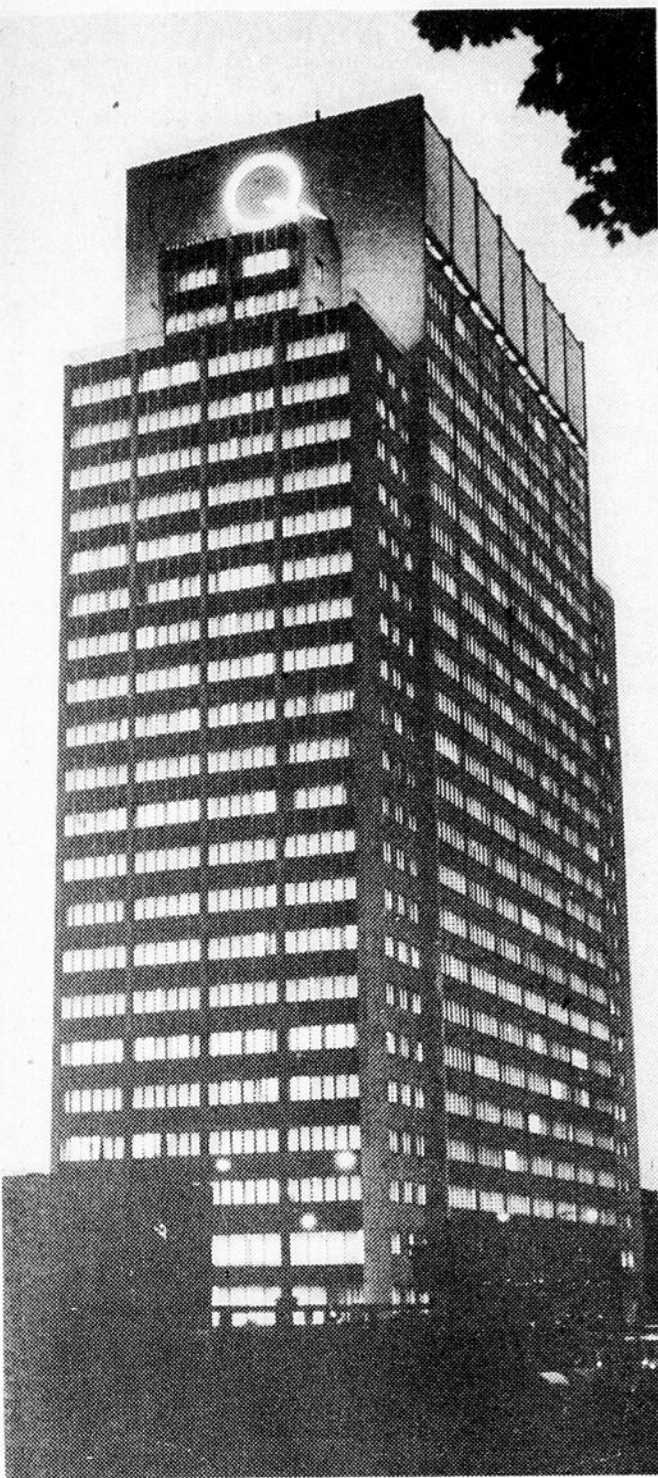
Cours de l'or

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres \$558.25(\$578.50)
Paris \$596.31(617.01)
Frankfort \$559.98(\$583.01)
Zurich \$563.50(\$579.50)
Hong Kong \$568.03(\$580.45)

Facture plus élevée

BRUXELLES (AFP) — La décision des pays de l'OPEP de relever le prix du pétrole de 10 p.c. en moyenne devrait se traduire pour la communauté européenne par une augmentation de sa facture pétrolière d'environ six milliards.



HYDRO — Siège social de l'Hydro-Québec à Montréal.

Dollar canadien: un recul qui s'accroît

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a encore perdu du terrain au cours de séances animées sur les marchés monétaires nord-américains, ce matin.

Après avoir fermé à \$0.8271 US lundi soir, la devise canadienne a ouvert ce matin à \$0.8261

pour ensuite tomber à un nouveau plancher de \$0.8251.

La devise canadienne n'avait pas atteint un niveau aussi bas depuis 1933. Le plancher record est de \$0.8008 US enregistré en décembre 1931.

Un niveau record de 21 pour cent

NEW YORK (AFP) — La Morgan Guaranty Trust, cinquième banque américaine, a porté mardi son taux d'intérêt de base de 20 à 21 pour cent, soit un niveau record.

La décision de cette banque n'a pas constitué une surprise en raison de la nouvelle progres-

aines. Il n'est pas exclu non plus, indiquaient certains experts, que cette nouvelle progression du taux d'intérêt bancaire n'amène la Réserve fédérale à relever à son tour, pour des raisons techniques, son taux d'escompte.

Lors de la précédente escalade des taux d'intérêt aux Etats-Unis, au printemps dernier, le taux d'intérêt de base des banques était monté jusqu'à 20 pc avant d'amorcer une descente. Il était tombé progressivement à 10.75 pc en juillet dernier, avant de reprendre son mouvement ascensionnel.

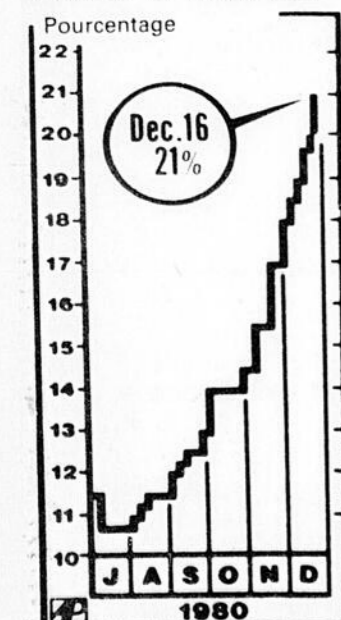
Selon des analystes financiers, cette nouvelle escalade pourrait ne pas avoir encore atteint son point culminant. Un taux maximum d'au moins 22 pc est envisagé par certains d'entre eux.

Plusieurs grandes banques parmi lesquelles la Manufacturers Hanover Trust, la Chemical Bank et la First National Bank of Chicago, n'ont pas tardé mardi à suivre l'exemple de la Morgan Guaranty Trust et porté en conséquence leur prime rate à 21 pc.

La dernière augmentation du taux d'intérêt bancaire aux Etats-Unis avait eu lieu la semaine dernière. Elle avait été également d'un point.

Début octobre, le prime rate était encore à 13 pc. Le 1er novembre, il s'établissait à 14.5 pc et le 1er décembre à 17.75 pc.

Taux d'intérêt



TAUX D'INTERET — Schéma faisant état du taux d'intérêt au cours des derniers mois.

(Photolaser AP)

sion des taux d'intérêt des bons du Trésor à court terme enregistrée lundi lors de l'adjudication hebdomadaire du Trésor.

On s'attendait qu'elle soit incessamment suivie par les autres grandes banques améri-

Le prime rate

Un effet direct sur le dollar américain

LONDRES (AFP) — Le dollar a accéléré, mardi à Londres, sa progression en raison de la hausse supplémentaire des taux d'intérêt aux Etats-Unis tandis que l'or chutait de \$18 à \$557.5 l'once.

Après un nouveau bond en début de matinée, grâce à la hausse des intérêts des bons du Trésor américains, le billet vert avait amorcé un petit recul mais le relèvement par une banque américaine de son prime rate à 21 p.c. est venu relancer son mouvement ascendant.

Il clôture au plus haut de la journée, soit 2.02 marks (contre 1.9870 la veille), 4.6760 francs français (contre 4.6150), 1.8325 franc suisse (contre 1.8070) mais 209 yen (contre 209.1).

La livre, bien qu'en repli de \$2.3285 à \$2.3085, a enregistré de grands progrès par rapport aux autres monnaies. Elle termine à 4.665 marks (contre 4.6275), 10.795 francs français (contre 10.7425) et 4.22 francs suisses (contre 4.21).

VOUS ET NOUS

ENSEMBLE... POUR LA VIE

ASSURANCE-VIE

- ✓ Avec ou sans participation
- ✓ Sécurité familiale
- ✓ Éducative
- ✓ Commerciale
- ✓ Hypothécaire

RENTES

- ✓ Viagères
- ✓ Épargne-retraite
- ✓ Econo-rente
- ✓ A versements invariables

ASSURANCE COLLECTIVE

- ✓ Vie
- ✓ Indemnité hebdomadaire
- ✓ Assurance-maladie
- ✓ Dentaire
- ✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIES

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

SIÈGE SOCIAL

385 est. rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H2X 3N9
Tel. 842-8221

BUREAU REGIONAL

54 est. rue Racine
Suite 201
C.P. 1433
Chicoutimi, Qué.
G7H 1P7
Tel. (418) 545-4241

Galerie de personnalités

par Majo, portraitiste



JEAN LESAGE

Ex-premier ministre du Québec

A chaque semaine, Harvey Majo, portraitiste de grande renommée, publie dans votre journal "Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean" la photographie d'une éminente personnalité de notre région ou d'ailleurs.

(Publicité payée)

Pour les 20 prochaines années

Les Forces armées ont besoin de \$19.8 milliards



PREVISIONS — Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a annoncé hier que le Canada devra dépenser près de \$20 milliards pour moderniser ses Forces armées. (Laserphoto)

OTTAWA (PC) — Au cours des 20 prochaines années les forces armées canadiennes auront besoin de \$19.8 milliards pour se moderniser, a déclaré mardi devant la commission sénatoriale de la défense, M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense.

Cela, bien entendu, dépendra de la volonté du gouvernement d'augmenter sensiblement les dépenses militaires pour le reste du siècle, a ajouté le ministre.

M. Lamontagne songe notamment aux transports de troupes blindés, aux avions de transport, aux hélicoptères, aux camions et aux destroyers, ainsi qu'à une modernisation du réseau national de surveillance aérienne.

Le gouvernement a déjà consenti à acheter 137 chasseurs F-18A de la firme McDonnell Douglas pour \$4 milliards, qu'il compte compléter par l'acquisition de 18 appareils Lockheed Aurora de patrouille à long rayon, pour \$1 milliard.

Mais, cela, dit-il, ne sera possible

que si le gouvernement consent à augmenter ses dépenses militaires de 3 p.c. par année, jusqu'à la fin du siècle, compte non tenu de l'inflation.

Pour le moment, le gouvernement a fait sienne cette politique, mais jusqu'en 1985.

Une augmentation de 3 p.c., c'est bon, dit-il, mais "nous en sommes encore à nous demander si ce taux va suffire".

Le recrutement

M. Lamontagne souligne que les forces armées intensifient le recrutement et tentent de persuader ceux qui sont déjà sous les drapeaux d'y demeurer.

Tant que nous n'avons pas fini de payer les avions de chasse déjà commandés, le gouvernement ne pourrait s'engager dans l'acquisition d'autres appareils, a précisé M. Lamontagne.

"Or, dit-il, nous aurons bientôt besoin de remplacer divers appareils d'entraînement, puis d'acquies de nouveaux avions de transport. Ces

besoins vont représenter une dépense annuelle de \$100 millions pendant dix ans.

Un autre budget de \$500 millions est nécessaire pour entretenir et améliorer le réseau de surveillance aérienne.

Le gouvernement étudie actuellement un projet de remplacement d'une vingtaine de destroyers et deux importants chantiers navals sont dans les rangs pour obtenir le contrat pour la construction de six frégates, dont le coût global est estimé à \$2 milliards.

Nous estimons, a dit le ministre, à \$12 milliards le coût de remplacement de toute la flotte de destroyers.

De plus, les forces armées doivent faire l'acquisition de nouveaux hélicoptères pour remplacer les Sea Kings que les destroyers utilisent actuellement. Ce programme devrait coûter quelque \$1 milliard au début des années 90.

Le gouvernement espère adjuger

ce printemps un contrat de \$300 millions pour des camions de 2 3-4 tonnes. Et, bientôt on va avoir besoin de nouveaux transports de troupes blindés qui devraient coûter près de \$1 milliard.

"A l'heure qu'il est, dit-il, le gouvernement fait de son mieux, compte tenu de la conjoncture économique.

En tant que ministre de la Défense, j'aimerais bien avoir davantage."

Parents-secours



Nous pouvons lui venir en aide

Usine de GE à Bromont Lamontagne s'en prend à Duhaime

Par André PREFONTAINE
OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a profité de la conférence de presse tenue hier par la General Electric à l'occasion de l'annonce de l'implantation de son usine d'aubes et ailettes de \$60 millions à Bromont, dans les Cantons de l'Est, pour dénoncer l'attitude "irréfléchie" du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Yves Duhaime.

Prenant la parole après le président de la General Electric du Canada, M. Alton Cartwright, qui venait d'annoncer le choix de sa compagnie, le ministre Lamontagne a tenu à commenter "les critiques on ne peut plus désoobligeantes" formulées contre le programme du F-184 tout en décochant ses flèches les plus acérées contre M. Duhaime.

Rappelant les "vagues allusions" du ministre Duhaime au sujet de l'évolution du processus de mise au point de cet avion de combat ultrasonique, M. Lamontagne a souligné qu'il ne savait vraiment pas "où le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce prend ses renseignements". Ajou-

tant qu'il y ait 13 F-18 en état de vol et non un comme l'avait affirmé M. Duhaime, le ministre Lamontagne l'a invité à le contacter s'il désirait savoir ce qui se passait.

Feu vert américain
Après avoir affirmé sa fierté à assister à l'annonce de l'emplacement de cet usine et après avoir fustigé les détracteurs de l'appareil, M. Lamontagne a confirmé que le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, avait donné le feu vert à l'achat d'avions du même type pour la marine américaine. Cette décision présidentielle prévoit l'achat de 60 chasseurs dans un premier temps et ouvre la voie à l'acquisition de 108 autres au cours de l'année financière 1982.

Le Canada a passé une commande à la McDonnell Douglas pour 137 F-18 au coût de \$4 milliards. La compagnie, en contrepartie, s'est engagée à générer pour \$3.2 milliards de bénéfices industriels dont \$1.5 milliard, ou 47 p.c. du montant total, au Québec. L'usine d'aubes et ailettes de la CGE, qui coûtera \$60 millions et qui créera 400 emplois tout en engendrant \$900 millions d'activité économique, constitue la première retombée directe du programme du F-18.

Entreprises étrangères Rentabilité supérieure

OTTAWA (PC) — En 1978, les grandes entreprises sous contrôle étranger installées au Canada ont affiché un meilleur taux de rentabilité que les sociétés canadiennes de même importance.

L'examen des 25 entreprises les plus importantes au pays démontre que le secteur sous contrôle étranger a enregistré un rapport chiffre d'affaires-actif, soit le montant des ventes générées par chaque dollar d'actif, plus de deux fois supérieur à celui du secteur canadien.

C'est ce qu'indique le rapport de 1978 sur la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, qui étudie l'activité de 264,940 entreprises non financières.

Les 25 entreprises les plus importantes totalisaient 22 pour cent des ventes totales, 31 pour cent de l'actif et 27 pour cent des bénéfices.

Par ailleurs, les 500 plus importantes entreprises non financières, parmi lesquelles on retrouvait 274 sociétés sous contrôle étranger, ont rendu compte en 1978 de 53 pour cent des ventes, 66 pour cent des bénéfices, 66 pour cent de l'actif et de 72 pour cent des paiements versés aux non résidents.

Points saillants
Parmi les points saillants du rapport, on note d'autre part qu'en 1978, l'actif des sociétés non financières sous contrôle étranger s'est accru de sept pour cent pour passer à \$99.2 milliards, tandis que celui des sociétés sous contrôle canadien a progressé de 15.5 pour cent pour atteindre \$231.1 milliards.

La part de l'actif total détenu par le groupe sous contrôle étranger a fléchi de 1.5 pour cent pour s'établir à 28.9 pour cent.

LEGARÉ DES FÊTES

NOUVEAUX PRESENTS DOUZIÈME

"BLACK FACE"

CHAÎNE STÉRÉO avec MAGNÉTOPHONE à CASSETTE encastré: avance rapide, pause, compte tour. RÉCEPTEUR, contrôle de volume à 41 détentes. TOURNE DISQUE AUTO. pointe de diamant. HAUT-PARLEURS à suspension acoustique. Fini noir mat.

\$299

C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE PROFITER DE NOS SPÉCIAUX AVANT NOËL... HÂTEZ-VOUS!

IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT NOËL! PROFITEZ DE NOS MERVEILLEUSES IDÉES DE CADEAUX POUR LE FOYER. ELLES ONT ÉTÉ CONÇUES POUR PLAIRE ET POUR VOUS FAIRE ÉPARGNER!

CHARIOT DE SERVICE
L'aide idéale de l'hôtesse. De construction solide. Cadre d'acier chromé. Tablettes fini bois grenu. Roulettes.

28.88
ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

HUMIDIFICATEUR
Réservoir 7 gallons. Contrôle d'humidité ajustable. Éventail 2 vitesses. Indicateur du niveau d'eau.

109.95

MAGNÉTOPHONE À CASSETTE & RADIO AM/FM
Commutateur de sommeil. Arrêt auto. Fonctionne sur piles (en sus) et courant.

89.95

FAITES-LEUR CADEAU DU CONFORT D'UNE BERCEUSE À HAUT DOSSIER

Berceuse coloniale. Solide construction en bois franc. Dossier avec dorures et barreaux en fuséau. Fini érable.

69.95

DE BELLES TABLES!
Grand approx. TABLE À CAFÉ: 49" x 18" x 14 1/2" TABLE DE BOUT: 25 1/2" x 18" x 18 1/2" Fini chêne antique.

49.95
Chacune

BAR PERSONNEL
Devant en vinyle rembourré brun grenu. Dessus résistant aux égratignures. 1 tablette

149.95

D'AUTRES AUBAINES FORMIDABLES!

CHICOUTIMI
491, des Champs-Elysées
Tél.: 549-9107

ROBERVAL
861, rue St-Jean
Tél.: 275-1591

JONQUIÈRE
350, rue St-Dominique
Tél.: 547-3600-8

VILLE DE LA BAIE
322, rue Bagot
Tél.: 544-2563

DOLBEAU
1400, boul. Walberg
Tél.: 276-1561

ALMA
455, rue Sacré-Coeur
Tél.: 662-3101

ST-FÉLICIEN 1195, boul. Sacré-Coeur
Tél.: 679-0531



CONSTITUTION — L'ex-ministre fédéral James Richardson s'entretient avec le co-président du comité sur la constitution avant de livrer son discours au nom des membres qu'il représente à titre de président.

(Photolaser PC)

Constitution

Richardson défend la formule de Vancouver

OTTAWA (PC) — De retour au parlement mardi, M. James Richardson a réitéré les opinions constitutionnelles qui l'ont amené à démissionner du cabinet Trudeau il y a maintenant quatre ans.

L'opposition de l'ancien ministre de la Défense à l'enchaînement des droits linguistiques des minorités et à la formule d'amendement envisagée par le gouvernement fédéral ne l'a pas rendu plus sympathique aux yeux de ses anciens collègues.

Ainsi certains membres du comité mixte des Communes et du Sénat sur la constitution ont fait preuve sans se cacher d'hostilité envers l'ancien ministre, ce millinaire aujourd'hui chef du groupe de pression Canadiens for One Canada.

"Je n'ai pas encore vu devant ce comité de mémoire avec lequel je ne suis pas d'accord", a dit M. Warren Allmand, lui aussi ancien ministre.

Pour M. Ron Irwin, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice Jean Chrétien, les avis de M. Richardson sur le Canada sont "faux et dangereux". A l'issue de sa déclaration qui a duré 90 minutes, seuls les membres de l'opposition ont applaudi.

M. Richardson a fait porter sa critique surtout sur ce qu'il est convenu d'appeler la formule d'amendement de Victoria que M. Trudeau souhaite voir adopter et en vertu de laquelle on ne pourrait modifier la loi fondamentale du pays sans le consentement de l'Ontario, du Québec, de deux provinces de l'Ouest et

de deux provinces Maritimes, chaque paire devant compter au moins la moitié de la population de chaque région.

Citant des passages de sa lettre de démission au premier ministre Trudeau, M. Richardson a affirmé: "Je trouve mauvais que deux provinces, le Québec et l'Ontario, détiennent un droit de veto perpétuel sur les changements à la constitution canadienne. C'est le genre de discrimination le plus flagrant car il crée pour de bon deux catégories de provinces, celles de première classe qui ont le droit de veto et celles de deuxième classe qui n'ont pas ce droit de veto."

Les droits linguistiques des minorités, a-t-il ajouté, seront mieux protégés par les législatures provinciales que par la constitution. L'objectif de M. Trudeau, craint l'homme d'affaires, est de rendre le Canada "bilingue d'un océan à l'autre".

Formule de Vancouver

L'ancien député des environs de Winnipeg a plutôt défendu la formule dite de Vancouver, appuyée en septembre par toutes les provinces mais à laquelle s'est opposé M. Trudeau.

Selon cette formule, il faudrait l'aval d'au moins sept provinces comptant 50 pour cent de la population canadienne pour amender la constitution et, deuxièmement, une province pourrait refuser que s'applique à elle des amendements acceptés par les autres.

Centrale hydro-électrique de l'Alcan

A Kemano, plusieurs personnes appellent l'endroit "Alcantraz"

KITIMAT, C.B. (PC) — "Plusieurs d'entre nous appellent l'endroit "Alcantraz" parce qu'il y règne une atmosphère de camp de prisonniers", déclare M. Pat Laderoute.

Cet ouvrier de la centrale de Kemano, qui fournit le courant à l'aluminerie de Kitimat, à 100 km plus au nord, non loin de l'Alaska, est l'un des nombreux employés de l'Alcan suspendus pour avoir pris part au débrayage de cinq jours qualifié de révolte des épouses.

"Nous avons commencé à parler d'Alcantraz après qu'un ouvrier soit devenu tellement frustré qu'il a écrit sur un mur de la centrale "Good-bye Alcantraz" avant de descendre vers le Sud", a-t-il expliqué dans une récente entrevue.

M. Laderoute, suspendu pour deux semaines, a précisé que des compagnons l'ont été pour six jours, plusieurs autres pour trois ou quatre jours et que 35 ont reçu un avertissement écrit.

Le débrayage des salariés à l'heure, membres de l'Association des travailleurs de fonderie, a rapidement reçu l'appui de la communauté locale. L'affaire a commencé avec des rumeurs voulant que soit abandonné l'entretien de l'église séparée et de la salle de quilles.

Selon M. Laderoute, une première liste de 32 doléances allant des hausses de salaire à l'état des routes a été exposée lors d'une réunion et six demandes ont suivi, y compris une révision des taux pour les péniches, un meilleur accès aux soins médicaux et une meilleure réception des émissions de télévision.

Les ouvriers dénoncent également les pratiques de l'Alcan en ce qui touche l'embauche et le traitement des plaintes.

"Plusieurs personnes en veulent à des responsables du service du personnel pour avoir injustement donné la préférence à des parents quand vient le moment de l'embauche, a expliqué M. Laderoute. Les gens n'aiment pas non plus la réaction de la compagnie à une plainte."

"Ils nous disent: "Si vous n'aimez pas ça ici, il y a deux bateaux qui partent chaque semaine" ou bien "Si vous n'arrêtez pas de vous plaindre, nous allons automatiser le complexe"."

Réponse de l'Alcan
Même si dans une ville de compagnie les gens se soucient de leur localité, estime pour sa part le surintendant de l'Alcan à Kitimat, M. Colin Pabbiner, "ce n'est pas suffisant pour justifier leur débrayage illégal, il y a d'autres problèmes communautaires".

Quant aux accusations de népotisme, M. Pabbiner a expliqué que, dans une communauté de 250 hommes, femmes et enfants, "vous finissez par embaucher un tas de parents. Il y a 53 salariés horaires ici et 40 employés de la direction et nous avons engagé des épouses venant des deux côtés. Il n'y a pas de préférence, sauf que nous choisissons les gens suivant leurs capacités."

Au Federal Reserve Board MacEachen entend faire connaître son point de vue

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a affirmé hier aux Communes qu'il entend faire connaître aux autorités compétentes aux Etats-Unis le point de vue canadien sur les fluctuations intenses des taux d'intérêt que pratique le U.S. Federal Reserve Board depuis le printemps dernier.

"C'est sur ce point que nous avons des réserves et que, je crois, d'autres pays, sans aucun doute, ont des réserves, parce que cette fluctuation ou cette volatilité des taux d'intérêt à long terme a des conséquences néfastes au Canada à plusieurs points de vue", a dit M. MacEachen.

Le ministre des Finances répondait aux questions du critique financier des conservateurs, M. John Crosbie, qui a demandé si le Canada allait officiellement protester contre la politique monétaire américaine.

"Je considère le mot "protestation" comme étant trop fort, mais je considère faire connaître mes vues directement sur la question aux autorités compétentes aux Etats-Unis", a répliqué M. MacEachen.

Le ministre a par ailleurs déclaré qu'il n'a

pas l'intention de modifier la politique budgétaire du gouvernement, à moins que ne surgissent des facteurs qui nécessiteraient des changements, parce que, a-t-il dit, dans mon budget du 28 mai, j'ai proposé une politique économique qui, à mon avis, devait correspondre au climat économique au pays.

"Ce n'est pas mon intention de retrancher le pays de la planète, même si c'était la politique du leader de l'Opposition lorsqu'il était premier ministre", a lancé M. MacEachen.

En réponse au leader conservateur, M. Joe Clark, le ministre a déclaré que les difficultés présentes que connaît l'économie canadienne, plus particulièrement en matière de taux de change et de taux d'intérêt, n'ont rien à voir avec la politique budgétaire.

"Le chef de l'Opposition doit faire une distinction entre l'impact des politiques qui étaient comprises dans le budget et celles qui affectent le Canada, parce qu'il fait partie du monde", a dit M. MacEachen, soulignant par ailleurs que les taux commerciaux privilégiés se situent actuellement à 21 pour cent aux Etats-Unis et à 17 pour cent au Canada.

Un mouvement qui n'est pas du tout séparatiste

CALGARY (PC) — Un ensemble de circonstances, selon son président, a faussement laissé croire que la Canada West Foundation pouvait être un mouvement séparatiste.

Mais il n'en est rien, a précisé M. David Elton dans une interview, et il s'est bien promis de tout mettre en oeuvre pour dissiper cette impression.

Non seulement la CWF n'est pas séparatiste, a-t-il ajouté, mais elle n'a aucune intention de se transformer en association politique.

En fait, a expliqué M. Elton, la fondation est un groupe de recherche financé par les gouvernements des quatre provinces de l'Ouest, par l'industrie et par des citoyens.

La CWF fait de la recherche dans tout domaine qui peut intéresser l'Ouest, comme elle vient d'en faire sur l'agriculture et l'importance du charbon.

Les médias Ce sont surtout les médias, selon M. Elton, qui sont responsables du qualificatif séparatiste accolé à la CWF.

Des précisions du directeur intérimaire

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Robert Kaplan a déclaré, mardi, que le directeur intérimaire du pénitencier de Dorchester n'avait pas menti au sujet des événements du 10 octobre dernier, qui ont conduit à la mort du gardien William Morrison.

Dans une conférence de presse, M. Kaplan a raconté que le directeur intérimaire Mike Corbett avait accompagné

les gardiens qui avaient reconduit ailleurs les trois détenus qui avaient tenu deux gardiens en otage.

Il n'était revenu qu'une vingtaine de minutes plus tard et la GRC était sur les lieux. C'est au cours de cet intervalle de 20 minutes, durant lequel ni M. Corbett ni la GRC n'étaient présents, que certains détenus auraient été brutalisés.

Anniversaire 10

R.V.T.

Souffleuse TOPFLITE
par **Columbia** et **YARD-MAN**

\$699.99
QUANTITÉ LIMITÉE

TOPFLITE Modèle 820
8 C.V./26"/Deux phases
Cinq vitesses avant et deux vitesses arrière
Très grande turbine de deuxième phase
Commandes à la portée de la main
Vis hélicoïdale et logement en acier
Pneus 14 po. x 4.50 po.

Disponible chez les dépositaires participants

et YARD-MAN

CHICOUTIMI
B.F.V. 4-Roues Motrices Inc.,
2147, boul. Talbot — 549-2363.

CHICOUTIMI
Mini-Mécanique Saguenay Enr.,
1056, Anthyme-Larouche — 543-4673.

CHIBOUGAMAU
Claude Centre de Réparation 2-Temps-4-Temps,
942, 31ème Rue — 276-6661.

ROBERVAL
Reul Bolvin & Fils Ltée,
492, Marcolte — 275-2502.

ST-AMBROISE
Le Pavillon du Service Ltée,
213, rue Simard — 672-4585.

ST-BRUNO
R & B Larouche,
Route 170 — 343-3166.

ST-COEUR-DE-MARIE
Atelier Robert Fleury,
13, rue St-Joseph — 347-5132.

ST-FELICIE
Équipement M. Potvin Inc.,
1864, boul. Ouellet-Gagnon — 678-1751.

VILLE DE LA BAIE
La Baie Moteur Enr.,
1131, boul. de La Baie — 544-3881.

Les Distributions R.V.T. Limitées
2525 rue Louis-Adams, Lachine, Québec H8T 1C3
Tél. (514) 636-0620

Le général Alexander, secrétaire d'Etat

WASHINGTON (AP) — Le président-eu, M. Ronald Reagan, a chargé mardi le général Alexander Haig d'assumer les fonctions de secrétaire d'Etat dans sa prochaine administration.

Le général Haig, 56 ans, ancien commandant suprême des forces alliées de 1974 à 1979, a été le dernier secrétaire général de la

Maison Blanche durant le mandat du président Richard Nixon.

La nomination du général Haig va vraisemblablement provoquer de vives discussions au sein du Sénat américain qui doit ratifier les différents choix de M. Reagan. M. Robert Byrd, un des principaux responsables démocrates du Sénat, a déjà fait savoir

que les parlementaires se pencheront tout particulièrement sur le rôle du général Haig dans le scandale du Watergate.

Pendant les derniers mois de l'affaire qui devait conduire au départ de Richard Nixon, le général Haig fut un farouche défenseur de ce dernier. Certains observateurs pensent que le général assura quasiment l'intérim

de la présidence dans les quelques jours qui précéderent la démission de M. Nixon.

Secrétaire au Travail

Outre la nomination du général Haig, M. Reagan a annoncé la nomination de M. Raymond Donovan, 50 ans, au poste de secrétaire au Travail. M. Donovan, un industriel du New Jersey, s'est

occupé de réunir les fonds nécessaires au financement de la campagne de M. Reagan.

Les noms des deux nouveaux membres de l'administration Reagan ont été annoncés mardi après-midi à l'occasion d'une conférence de presse dans un hôtel de Washington, rompant avec une récente tradition, M. Reagan n'était pas présent, pas plus que

le général Haig et M. Donovan.


Le porte-parole de Ronald Reagan, M. James Brady, a expliqué que le général Haig, souffrant d'une grippe, se trouvait chez lui. Il a affirmé qu'il serait présent à l'occasion d'une nouvelle conférence de presse lorsque les autres noms de la prochaine administration américaine seront rendus publics.




DINDE
SURGELÉE, CATÉGORIE A
PESANT 20 LIVRES ET PLUS

89¢ LA LIVRE

PESANT 5 À 18 LIVRES LA LIVRE .98



TOMATES
DE FLORIDE, GROSSEUR 6 x 6

49¢ LA LIVRE

JAMBON CUIT DANS LA CUISSE
PRÊT-À-MANGER, PROVIGO, SANS OS SANS PERTE, 1/2 CUISSE, LA LIVRE **1.69**

JAMBON CUIT DANS LA CUISSE
PRÊT-À-MANGER, PROVIGO, SANS OS SANS PERTE, 1/4 CUISSE, LA LIVRE **1.79**

PORC HACHÉ
MAIGRE, DÉCONGELÉ LA LIVRE **1.49**

PÂTE À LA VIANDE
8 POUCES DIAMÈTRE PROVIGO, FORMAT 400 grammes **1.69**

POMMES McINTOSH .79
CULTURE DU QUÉBEC CELLO 3 LIVRES

POIRES D'ANJOU .59
COLOMBIE-BRITANNIQUE GROSSEUR 150, LA LIVRE

CAROTTES MINIATURES .39
DES ÉTATS-UNIS CELLO 10 ONCES

PERSIL FRAIS .39
DES ÉTATS-UNIS LE PAQUET

FARINE ROBIN-HOOD
SAC DE PAPIER 3,5 kilos

2,39

SHORTENING CRISCO
CARTON 1 LIVRE

69¢

PÂTE DE TOMATES .79
HEINZ BOITE 13 ONCES.

PETITES PALOURDES 1.39
BEAVER FORMAT 142 grammes

RAISINS WASCO 2.49
SULTANA, SANS PEPIN FORMAT 750 grammes

HUILE VÉGÉTALE 3.09
CRISCO BOUTEILLE 1,5 litres

GELÉE JELL-O .39
SAVEURS ASSORTIES BOITE 85 grammes

CRÈME À FOUETTER .79
DREAM WHIP BOITE 85 grammes

CONFITURE VACHON 1.99
FRAISES ou FRAMBOISES AVEC PECTIN, JARRE 24 ONCES

NAPKINS WHITE SWAN .49
BLANCHES OU COULEURS ASST. PAQUET DE 60

OLIVES FARCIES \$1.19
MANZANILLA L.P. CORONATION JARRE 12 ONCES

PATATES CHIPS \$1.29
YUM YUM FORMAT 300 grammes

BONBONS DE NOËL 1.39
ASSORTIS, M^c CORMICK FORMAT 270 A 400 grammes

COCA-COLA .39
EN BOUTEILLE 750 millilitres

GÂTEAUX aux FRUITS 2.49
GAILURON 2 LIVRES 4.29 1 LIVRE 2.49

COUCHES PAMPERS 3.27
ASSORTIES BOITE DE 24 OU 30

DENTIFRICE 1.99
PEPSODENT TUBE 150 millilitres

CHOCOLATS PROVIGO 1.85
ASSORTIS CELLO 340 grammes

EAU MINÉRALE .98
VICHY CELESTINS BOUTEILLE 909 millilitres

MARGARINE .93
MOLLE, LACTANTIA FORMAT 454 grammes

CHAMPIGNONS .95
TRANCHES, ELBEE BOITE 10 ONCES

POIS VERTS .41
ASSORTIS DE CHOIX PROVIGO, BOITE 19 ONCES

ÉCHANGEZ VOS
CERTIFICATS DE NOËL 1980
DÈS MAINTENANT!

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE PLAN:
CERTIFICATS DE NOËL 1981 EN VENTE CETTE SEMAINE À \$1.00 CHACUN

VOTRE ARGENT EST DÉPOSÉ DANS UN COMPTE EN FIDUCIE.
POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOYEZ VOTRE CAISSIÈRE JOVI.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 20 DÉCEMBRE 1980. LES PRIX DES DENRÉES FRAÎCHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

Le mini-marché où tout est super!